

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1660 - 5 mai 2000 - prix : 9F

**Pour
le droit de vote
aux travailleurs
immigrés**

M 6189 - 1660 - 9,00 F



SOMMAIRE

Leur société

- 4 - Lang à l'Éducation nationale : les paroles mais pas les emplois
- Lagardère et la justice
- Trichet et l'affaire du Crédit Lyonnais
- 5 - Assurance chômage : le chantage du patronat
- 6 - Chômage : l'indécente satisfaction du gouvernement

Tribune

- 6 - Les compères

Dans le monde

- 7 - Analphabétisme et capitalisme
- Italie : des syndicalistes à la messe du pape
- 8 - Espagne : congrès des Commissions ouvrières
- Haïti : les boat-people
- 9 - Irak : les ravages des sanctions économiques
- 16 - Tunisie : à bas la répression !
- Russie : la sale guerre de Tchétchénie

Dans les entreprises

- 10 - RVI Vénissieux (Rhône) : grève pour les salaires
- 11 - SNCM Marseille : chantage au pavillon de complaisance
- 12 - Unilever, Alstom... patrons et politiciens se moquent de nous
- Banque de France (Clermont-Ferrand) : grève contre les sanctions
- Dassault-Argenteuil : on ne cède pas
- 13 - La Sécu manifeste
- CAF Paris : non aux licenciements !
- La Poste Paris 14°
- 14 - Hôpital Michallon (Grenoble)

Voir

- 14 - Film : *Hurricane Carter*, avec Denzel Washington
- 15 - Exposition : Courbet et la Commune

Dans 5 semaines

LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE

les
10,
11
et 12
juin
2000



Le groupe Man D'Dappa

D'ores et déjà vous pouvez vous procurer les cartes d'entrée de la fête auprès des militants, ou en écrivant au journal. Le prix est de 45 francs (inchangé depuis des années) et les cartes donnent droit à la gratuité pour l'ensemble des spectacles, cinémas, expositions ainsi que pour les « services » (autocars en particulier) durant les trois jours de la Pentecôte. Sur place, au moment de la fête, la carte sera vendue plus cher : 60 francs pour une journée et 70 francs pour les 3 jours. N'attendez pas pour l'acheter, ainsi que les bons de 10 francs, qui servent de monnaie locale, que l'on peut se procurer pour 80 % seulement de leur valeur (c'est-à-dire 8 francs). Les cartes et bons ven-

ant d'avance vous permettent d'appréciables économies, et à nous d'avoir des rentrées financières avant la fête.

La fête commence déjà à s'organiser, et nous vous tiendrons informés au fil des semaines. Le « plateau » des artistes est encore loin d'être complètement arrêté.

Nous pouvons cependant annoncer pour le moment, au programme :

- **Beaucoup d'humour cette année, avec DIEUDONNÉ qui présente « Dieudonné tout seul », et Gustave PARKING dans son nouveau spectacle.**

- **Du théâtre avec Marcel MARÉCHAL qui interprétera « La Maison du Peuple » de**

Louis Guilloux.

- **De la musique avec Jean-Jacques MILTEAU Quartet (blues), les rythmes africains de MAN D'DAPPA et l'ORCHESTRE D'HARMONIE D'HONDSCHOOTE (80 instrumentistes sur scène dans un**

répertoire mêlant musique classique, pop et musiques populaires).

Et ce n'est bien sûr qu'un début...

ALORS, NOTEZ LA DATE, ET SANS PLUS ATTENDRE COMMENCEZ À VOUS PROCURER CARTES ET BONS !

Fête à :

• BOURGES

Samedi 13 mai
à partir de 16h30
Salle Germinal

• MARSEILLE

Dimanche 14 mai
à partir de 11h30
Parc de Valabre
(entre Luynes et Gardanne)

Navette gratuite assurée
chaque heure,
de 11 heures à 15 heures,
à partir de
la gare routière de
Marseille St-Charles.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE
internet : <http://home.worldnet.fr/lo-uci> e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12400 exemplaires. Composition : (Et Associés). Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 46 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « *Lutte Ouvrière* » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1 000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : _____
 PRÉNOM : _____
 ADRESSE : _____

 CODE POSTAL et VILLE : _____

 COMPLÈMENT D'ADRESSE : _____

 Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de : _____

 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de : _____
 Règlement :
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

**L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER**

POUR LE DROIT DE VOTE AUX TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

■ Suite à une proposition de loi déposée par les Verts, l'Assemblée nationale est amenée à discuter du droit de vote des « résidents étrangers ». Rien de concret ne sortira de ce débat car, non seulement la droite y est hostile, mais le Parti Socialiste, Jospin en tête, considère que « le moment n'est pas opportun ».

La proposition de loi est pourtant très timide. Il s'agit d'autoriser tous les « résidents étrangers » à voter aux élections municipales, droit dont disposent déjà en principe ceux qui sont originaires de l'Union européenne. De surcroît, le PS a fortement amendé le texte d'origine, ne proposant que le seul droit de voter et, le cas échéant, d'être élu comme conseiller municipal mais pas d'être maire ni même adjoint.

La majorité de ces « résidents étrangers » vivent et travaillent en France depuis des années, parfois des décennies. Ils constituent une part importante du monde du travail, de ceux qui, des chaînes de production des entreprises industrielles au bâtiment, produisent, construisent, créent les richesses pour tout le monde, y compris pour tous les parasites qui s'enrichissent sans rien faire. Les écarter des élections, ce n'est pas seulement indigne à leur égard, c'est aussi diminuer la représentation électorale de la classe ouvrière, en particulier de ses catégories les plus exploitées. La moindre des choses serait que les tra-

vailleurs immigrés puissent participer à tous les aspects de la vie politique, sociale et associative, et qu'ils aient le droit de voter et d'être élus dans toutes les élections.

Le droit de vote des étrangers était une des 110 propositions du candidat Mitterrand il y a vingt ans. Une de ces promesses que le Parti Socialiste a faites pour les oublier une fois au pouvoir.

Il ne s'agit pourtant pas d'une proposition radicale. Dans plusieurs pays européens, les résidents étrangers ont le droit de vote, au moins aux municipales. Une fois de plus, la France sera un des derniers pays à appliquer un droit démocratique élémentaire. Mais, rappelons-le, il en a déjà été ainsi avec le droit de vote des femmes qui n'a été effectif en France qu'en 1945 après la Turquie, par exemple; pourtant pas un modèle en matière de droits démocratiques. Signe de la couardise de la gauche parlementaire : le Front populaire n'avait pas osé accorder, en 1936, le droit de vote aux femmes, il fallut attendre neuf ans de plus et le général réactionnaire de Gaulle.

Les parlementaires ergotent sur le droit d'un travailleur maghrébin, africain ou turc à voter dans une simple élection municipale. Aucun de ces messieurs ne voit d'inconvénient à ce que des fonds de pension anglais ou américains ou des investisseurs japonais s'achètent des entreprises entières et en disposent à leur guise, et qu'un capi-

taliste, quelle que soit sa nationalité, ait le droit de supprimer des emplois, de fermer des usines entières, c'est-à-dire de peser sur la vie de ce pays avec infiniment plus de poids qu'avec un simple bulletin de vote.

Le magnat capitaliste italien Berlusconi n'avait pas une carte d'électeur lorsqu'il s'est acheté une chaîne de télévision en France et le droit d'influencer l'opinion de centaines de milliers d'électeurs !

Alors, bien sûr, nous devons être pour que les travailleurs immigrés aient le droit de voter et d'être éligibles.

Mais que tous ces gens qui marchandent aux travailleurs immigrés un droit démocratique aussi élémentaire se méfient ! Les travailleurs immigrés, en tant que partie intégrante de la classe ouvrière, ont des moyens de peser sur la vie politique avec bien plus d'efficacité que dans les urnes. Lorsque les travailleurs se mettent à agir par leurs moyens de classe, par les grèves, par les manifestations, par l'action collective, pour se défendre contre la dégradation de leurs conditions d'existence, contre le chômage, la précarité et les bas salaires, il importera peu de savoir si ceux qui agissent ont une carte d'identité ou pas et s'ils peuvent voter ou non aux prochaines élections municipales.

Les minables marchandages en coulisses de l'Assemblée nationale ou les débats aussi hypocrites que réactionnaires seront alors ramenés à leurs justes proportions.

RÉUNIONS PUBLIQUES avec ARLETTE LAGUILLER

CLERMONT-FERRAND

Avec Claude DUFOUR

Ouvrier à l'AIA

Vendredi 5 mai

à 20 h 30

Polydôme

Place du Premier Mai

BORDEAUX

Avec Nelly MALATY

Ouvrière en
électronique

Vendredi 12 mai

à 20 h 30

Athénée Municipal

Place Saint-Christoly

NANCY

Avec Christiane NIMSGERN
Conseillère régionale de
Lorraine, aide-soignante
au CHU de Nancy-Brabois

Lundi 15 mai

à 20 h 30

Palais des Congrès
Rue du Grand Rabbin
Haguenuer

BELFORT

Avec Gérard BELOT

Ouvrier à l'Alstom

Mercredi 17 mai

à 20 h 30

Centre culturel
des Résidences

CCRB - rue de Madrid

ROUEN

Avec Gisèle LAPEYRE

Employée au CHU et
conseillère régionale

Vendredi 19 mai

à 20 h 30

Halle aux Toiles

La méthode de Lang: **LES PAROLES...**

MAIS PAS LES EMPLOIS NÉCESSAIRES

Relayé par des médias complaisants, le nouveau ministre de l'Education, Jack Lang, continue sa campagne de séduction vis-à-vis de syndicats plutôt compréhensifs.

En les réunissant à propos des lycées généraux, il vient d'accorder de modestes concessions au SNES, le syndicat du secondaire le plus important. Le baccalauréat n'est plus remis en question, du moins pour l'instant. En langues vivantes mais aussi pour d'autres matières, les horaires d'enseignement réduits par Allègre seraient partiellement rétablis.

Et si les travaux interdisciplinaires sont maintenus, leur application ne commencera qu'au pre-

mier janvier 2001 en classes de première, tout comme celle des «travaux croisés» des classes de collège semble reportée à la rentrée 2001, au mieux.

Le gouvernement fait donc des effets d'annonce, sans qu'aucun moyen ne suive. Comme d'habitude, le ministère compte sur la générosité, le dévouement et l'ingéniosité des enseignants. Mais c'est insuffisant pour mettre en place ces travaux interdisciplinaires. Il en va de même pour le

suivi individualisé des élèves.

Du côté des moyens en nombre de postes, il n'y a presque rien: quelques centaines de nouveaux postes précaires pour l'enseignement professionnel, quelques postes de plus aux concours pour le secondaire et une pincée de surveillants.

Les rétablissements partiels d'horaires nécessiteraient pourtant de nouveaux postes. Pour y faire face, le ministère prévoit encore plus d'heures supplémen-

taires et la suppression des dédoublements de classe, qui se traduira dans les quartiers difficiles par une dégradation des conditions d'enseignement. Et, ensuite, on nous parlera d'aide individuelle, de suivi d'élève, de soutien scolaire... On connaît la chanson!

Pour faire du vent et trouver de nouveaux gadgets, les ministres s'y connaissent. Lang est expert en ce domaine. Sa dernière trouvaille: une «agence de l'innovation», chargée d'encourager les

pratiques pédagogiques nouvelles!

En fait, les besoins réels sont connus. De la maternelle à l'université, il manque plus de 100 000 postes à l'Education nationale. Il faut donc embaucher et titulariser tous ceux qui y travaillent actuellement avec des statuts précaires.

C'est dire que les mesures annoncées sont à des années-lumière de ce qui est nécessaire.

Michel ROCCO



QUAND LA JUSTICE GRONDE UN PATRON...

Le patron de Matra et Hachette, Lagardère, vient de faire un bref passage devant un tribunal correctionnel pour «abus de biens sociaux». Pourtant il se targue de n'avoir ni action ni stock-options qui ont fait la Une de l'actualité ces derniers temps.

Il n'a pas usé de ce juteux mode de rémunération qui consiste à attribuer aux dirigeants d'une entreprise ainsi qu'à quelques très hauts cadres un paquet d'actions à un tarif préférentiel. Lagardère a en effet opté, entre 1988 et 1992, pour un système plus ingénieux. Il a créé une société dénommée Arjil-groupe, qu'il détenait pour 82% et son fils pour le reste, destinée officiellement à payer une douzaine de hauts cadres du groupe.

Pour ce faire, cette «structure de management» (ils ne sont pas avares de mots ronflants pour masquer une pompe à fric) prélevait une redevance annuelle fixée avec Matra et Hachette à 0,2% de leur chiffre d'affaires. D'une part Lagardère était assuré de ses gains, quels que soient les bénéfices ou les pertes des sociétés. D'autre part les 353 millions de francs qu'Arjil-groupe a reçus entre 1989 et 1992, laissaient, une fois payés les salaires aux hauts cadres de Matra et Hachette, une belle cagnotte de 55,4 millions après impôts aux seuls Lagardère dont le

père, à l'époque, touchait en plus à titre de salaires environ 6 millions de francs par an. Sans compter d'autres tours de passe-passe ordinaires dans ce milieu, comme diminuer les bénéfices déclarés d'Arjil en y incorporant les pertes de la société qui gère les haras de Lagardère, ce qui lui permit de réduire son impôt sur la fortune.

Mais selon deux anciens présidents de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (dont le rapport fut rémunéré par les avocats de Lagardère!), tout cela est normal. Et à l'audience, le procureur a déclaré: «Il ne m'apparaît pas qu'une peine d'emprisonnement soit appropriée. Une amende est mieux justifiée. Elle est au maximum de 2,5 millions de francs. Compte tenu des responsabilités diluées mais aussi de la capacité contributive de Jean-Luc Lagardère, je demande 1,5 million.» On ne va pas chercher noises à un patron qui, selon son avocat, non seulement «permet à la France d'occuper dans la défense une place considérable et de suivre le pas de la mondialisation, mais il sauve le livre et maintient la liberté d'opinion et d'expression»!

Un «honnête homme» en somme, dit son avocat. A ne pas confondre avec un vulgaire voleur de CD!

A. R.

Mise en cause de Trichet dans l'affaire du Crédit Lyonnais

LA JUSTICE ENQUÊTE... MAIS PAS SUR LES BÉNÉFICIAIRES

L'actuel gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, vient d'être mis en examen dans le cadre de l'affaire du Crédit Lyonnais. Sept ans après les faits, la justice lui demande des comptes pour «diffusion de fausses informations et publication de comptes inexacts». En effet, en tant que directeur du Trésor de 1987 à 1993 et représentant de l'Etat actionnaire à la tête de l'établissement bancaire, Trichet aurait minimisé l'ampleur des pertes du Crédit Lyonnais en 1992. Or de plan de sauvetage en plan de redressement, les pertes cumulées du Crédit, liées notamment à ses engagements dans l'immobilier, ont coûté autour de 180 milliards de francs à l'Etat qui a effacé l'ardoise. Il faut tout même rappeler qu'à la même époque, le gouvernement mettait en avant un chiffre équivalent pour qualifier d'«insupportable» le déficit de la protection sociale!

Quant aux milliards que le Crédit Lyonnais a largement distribués sous forme de crédits, ils n'ont pas été perdus pour tout le monde, à commencer par les Bouygue et autres magnats de la construction. De même qu'aujourd'hui,

les actionnaires de la banque en cours de privatisation empochent les dividendes de sa remise à flots par l'Etat. Mais c'est d'une part aux contribuables, d'autre part au personnel dont les effectifs et les conditions de travail se sont détériorés, que le gouvernement a choisi de présenter l'addition.

Certains commentateurs ont présenté Trichet comme une victime expiatoire, d'autres laissent entendre que cette mise en cause compromettrait son avenir, notamment comme président de la Banque européenne. Le fait est que Trichet est tout sauf un pauvre lampiste, et qu'il pourra toujours compter sur ses relations dans le monde des affaires comme au plus haut niveau de l'appareil d'Etat pour poursuivre une juteuse carrière.

Reste que la justice se garde bien d'inquiéter les véritables bénéficiaires des milliards dilapidés par les dirigeants du Crédit Lyonnais, pas plus qu'elle ne demande des comptes aux gouvernants qui non seulement savaient mais ont couvert toutes ces magouilles.

Roger MEYNIER

Assurance chômage

A l'heure où patronat et syndicats doivent engager les négociations sur l'avenir de l'assurance chômage, le gouvernement a annoncé que le chômage avait encore diminué. Selon les statistiques officielles, on reste tout de même au-dessus de 2,5 millions de demandeurs d'emploi, chiffre auquel il conviendrait d'ajouter tous ceux qui ne sont pas pris en compte.

Dans le cadre des négociations actuelles sur le renouvellement de la convention UNEDIC, qui doit intervenir d'ici le 30 juin, les porte-parole du MEDEF n'ont pas caché la volonté du patronat de renforcer son contrôle sur l'indemnisation et le placement des chômeurs. Il voudrait notamment conditionner le versement de l'allocation au non-refus d'un stage ou un emploi. Cette mesure permettrait aux patrons de pouvoir imposer aux chômeurs n'importe quel emploi, n'importe où et à n'importe quel salaire, pourvu qu'il soit le plus bas possible. Ce qui, par ricochet, entraînerait une pression à la baisse sur tous les salaires.

Pourtant, c'est l'amélioration du système d'assurance-chômage qui devrait être à

LE CHANTAGE INADMISSIBLE DU PATRONAT

l'ordre du jour, car dans l'état actuel, 60% des chômeurs ne sont pas pris en compte et deux millions de personnes en sont réduites à essayer de survivre avec les minima sociaux. Quant à ceux qui relèvent du régime général, ils voient rapidement fondre leurs indemnités avec le calcul dégressif des allocations.

Il serait possible dès maintenant d'améliorer l'indemnisation des chômeurs. L'UNEDIC, qui prévoit 6,4 milliards d'excédent en 2000 et 14 milliards en 2001, a calculé par exemple qu'il n'en coûterait que 11,3 milliards pour revenir complètement sur le système de l'allocation dégressive. De même, alors qu'actuellement il faut avoir travaillé au minimum quatre mois au cours des huit derniers mois pour prétendre à l'allocation-chômage, il n'en coûterait que 420 millions par an d'allonger cette période de référence jusqu'à dix-huit mois. Dans l'hypothèse où la prise en charge interviendrait à partir de trois mois d'activité, 170 000 chômeurs supplémentaires pour-

raient être indemnisés. Et il n'en coûterait que 2,8 milliards de francs par an.

On pourrait multiplier les exemples qui prouvent que l'amélioration du système d'indemnisation relève avant tout de choix politiques. Les choix du patronat sont de profiter du chômage persistant pour accroître la pression sur les chômeurs et l'ensemble

de la classe ouvrière. Le gouvernement laisse faire quand il n'accompagne pas cette offensive contre le monde du travail laissant des millions de chômeurs s'enfoncer peu à peu dans la misère.

Au-delà du problème de l'indemnisation, il faudrait surtout s'attaquer aux causes du chômage. Or le gouvernement laisse les mains libres au patronat pour licencier, même dans les entreprises qui affichent d'importants bénéfices. L'Etat lui-même, loin de com-

battre le chômage, y contribue en réduisant les emplois dans les services publics ou en refusant d'embaucher le personnel nécessaire dans les hôpitaux, dans l'enseignement ou dans les transports.

Tout cela, parce que ce gouvernement, comme ses prédécesseurs, préfère consacrer des milliards en subventions et exonérations de toutes sortes pour le patronat, plutôt que de consacrer l'argent de l'Etat à créer des emplois utiles à la collectivité.

R.M.



Les salariés de l'UNEDIC eux-mêmes protestaient le 4 avril 2000 contre le MEDEF.

La banque américaine Merrill Lynch vient de publier son hit-parade des riches à travers le monde. Ce banquier s'intéresse à ceux, particuliers ou dirigeants d'entreprises, qui possèdent au moins six millions de francs d'actifs financiers, car sa préférence va d'abord à ceux qui jouent gros – si possible avec lui – sur les Bourses du monde entier.

Pour les riches, les nouvelles sont plutôt bonnes. Grâce à l'envolée des Bourses mondiales (+ 37% en moyenne entre 1998 et 1999), le club des riches s'est enrichi d'un million de nouveaux membres. Parmi les nouveaux venus, les multimillionnaires de l'internet qui contrôlent les portails les plus juteux, yahoo! ou amazon.com; ceux qui

LES POUPÉES RUSSES DE LA RICHESSE

ont profité des nouvelles introductions d'entreprises en Bourse ou des distributions de stock-options. Ainsi, près de la moitié des dirigeants des deux cents plus grandes entreprises du monde ont empoché, en moyenne annuelle, des stock-options d'une valeur de 60 millions de francs.

Merrill Lynch estime le nombre des riches à sept millions dans le monde. Ensemble, ils disposent d'une fortune financière d'environ 153 000 milliards de francs, soit 21,8 millions de francs par tête de riche. Les deux tiers sont aux Etats-Unis et en Europe, mais leur nombre progresse plus vite en Asie.

Le banquier américain, qui doit aimer les poupées russes, distingue au sein de ces sept millions de riches, un second club plus fermé. Pour y pénétrer, il faut avoir une fortune financière estimée à 180 milliards de francs. Ils ne sont plus que 55 000 dans le monde entier.

Enfin, club dans le club dans le club, il reste les ultra-riches, qui sont quelques centaines dans le monde entier. On en recense 514 aux Etats-Unis, 115 en Europe, 77 en Asie, 31 en Amérique latine et 14 au Proche-Orient.

Selon d'autres données, la France comptait, en 1997, 76 000 ménages disposant d'un patrimoine financier situé entre 10 et 30 millions

de francs, dont 14 000 dépassaient les 30 millions. Selon les prévisionnistes, ces 14 000 devraient devenir 25 000 en 2002.

Tous ces savants calculs ont, bien sûr, été réalisés avant que l'indice Nasdaq ne pique du nez, signe que la fortune ici recensée est en

partie irréaliste. Il reste que, même si tous ces chiffres donnent le tournis, il ne faut pas perdre de vue que, tandis que quelques-uns tirent profit de la financiarisation de l'économie, du moins pour le moment, à l'autre bout de la société, d'autres voient leurs conditions de vie se désagréger, payant au prix fort dans leur existence quotidienne ce qu'une poignée de spéculateurs accumulent entre leurs mains.

J.F.

RÉUNION PUBLIQUE DE LUTTE OUVRIÈRE à REIMS
Avec Thomas ROSE
Conseiller régional Lutte Ouvrière de Champagne-Ardenne
Mercredi 10 mai à 20h30
Salle François-Mauriac (Quartier Croix-Rouge)

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LES COMPÈRES

La presse est unanime à saluer l'habileté du nouveau ministre de l'Éducation Nationale, Jack Lang, à apaiser la colère des enseignants après le conflit du mois de mars. Ce succès, Lang ne le doit pourtant pas tant à sa propre dextérité qu'à la duplicité des dirigeants syndicaux qui lui servent d'interlocuteurs.

Les ministres passent

Les grèves du mois dernier se sont déclenchées, rappelons-le, en riposte à une série de mesures d'austérité qui visaient d'une part à réduire l'emploi statutaire et d'autre part à dégrader la qualité de l'enseignement.

Côté enseignement professionnel, la charte de l'enseignement professionnel intégré allégeait le contenu des BEP-CAP tout en les soumettant plus étroitement aux desiderata patronaux ; le nouveau statut des professeurs de lycées professionnels, équivalent dans son principe à la Loi Aubry, introduisait l'annualisation du temps de travail. Côté enseignement général et technologique, après de sérieux allègements d'horaires et la diminution continue des postes ouverts aux concours de recrutement, Claude Allègre prévoyait l'introduction de « travaux personnels encadrés », en théorie destinés à aider les élèves en difficulté (qui pourrait s'en plaindre ?) mais en fait prétexte commode pour déréglementer les horaires des profs.

Après les mobilisations non seulement des enseignants mais aussi des parents contre le manque de postes, notamment dans le Gard et l'Hérault, c'est surtout le projet de réforme des lycées professionnels qui mit le feu au poudre fin février. Sans qu'aucune organisation syndicale ne l'ait vraiment enclenché, le mouvement de grève prit de l'ampleur, s'organisa, descendit dans la rue. Le 6 mars, 8 000 enseignants manifestaient à Paris. Les représentants des syndicats des lycées professionnels réunis au ministère votaient contre le projet de réforme, hormis deux abstentions, le SNALC (syndicat orienté à droite) et le SNETAA, membre de la FSU, principale fédération enseignante, abstention qui entraîna un large désaveu de la base.

Ce même 6 mars, une coordination enseignante réunie à Paris adoptait une plate-forme exigeant le retrait des réformes et le refus de la précarité. Plate-forme qui fut par la suite élargie aux revendications des enseignants des collèges, écoles et lycées généraux, notamment contre la pénurie de moyens.

Alors, bien qu'il ait un temps lanterné, le SNES (FSU), principal syndicat du secondaire, finit par prendre le train de la mobilisation, fixant à plusieurs reprises de vastes journées d'action. On vit plus de 800 000 grévistes et 200 000 manifestants à travers toute la France. Dans la majorité des lycées professionnels, et même dans d'autres établissements, la grève était reconduite de jour

en jour, sans pourtant que les principaux syndicats y poussent.

Leur politique demeure

Le départ de Claude Allègre fut ressenti par beaucoup comme une victoire morale, non sans une certaine méfiance : le nouveau ministre ne semblait pas pressé de dévoiler ses batteries. Une méfiance maintenant confirmée : un nouveau projet de décret, identique à celui du 6 mars, a été soumis le 13 avril aux organisations syndicales. Un projet qui n'inclue de nouveau que les maigres concessions déjà faites par Allègre au plus fort du mouvement. Cette fois pourtant, seule FO a jugé le projet inacceptable... Tous les syndicats FSU l'ont voté (y compris le SNEEP, qui regroupe les opposants du SNETAA), ainsi que le SNALC et la FEN. La CFDT s'est abstenue (prétextant des « avancées ») et la CGT s'est réfugiée dans un ambigu refus de vote.

Si la mobilisation s'est considérablement affaïssée au mois d'avril, c'est sous l'effet de multiples facteurs : illusions d'une partie des enseignants dans le nouveau gouvernement, essoufflement des noyaux durs de la grève des lycées professionnels, proximité des examens. Mais les palinodies des syndicats n'y sont pas non plus pour rien. Leur ralliement éhonté aux réformes Lang, sœurs jumelles de celles d'Allègre, a fortement contribué à démobiliser et désorienter une bonne partie des grévistes comme des militants. Ayant le champ libre, Lang s'est d'ailleurs payé le luxe de confirmer sans attendre le second volet des réformes Allègre, relatives au lycée général, à commencer par le TPE. On comprend que bon nombre de grévistes de mars se sentent aujourd'hui volés de leur victoire...

Et pas seulement chez les enseignants. Bien des salariés des Finances (dont le mouvement, parallèle à celui des enseignants, a entraîné lui aussi la chute de leur ministre, Claude Sautter, en même temps que celle d'Allègre) doivent éprouver le même sentiment en écoutant leurs dirigeants syndicaux « satisfaits » saluer le « changement de ton » de Fabius, son « volontarisme » et son « pragmatisme », quand ledit Fabius vient juste d'expliquer à mots couverts son intention de reprendre les « réformes » de son prédécesseur sous forme « d'expérimentations »...

La manœuvre de Jospin, se débarrasser de ministres pour conserver leur politique, est tellement banale qu'il n'y a que des compères pour s'y laisser prendre. Mais de la complicité de ces dirigeants syndicaux Jospin était assuré d'avance. Il a fallu que la base les bouscule pour qu'ils s'en prennent à Allègre, qui leur montrait pourtant ouvertement son mépris. Alors il suffit que Lang et Fabius leur décochent leur plus beau sourire pour qu'ils fondent et s'inclinent. Heureusement, il n'y a que certains médias pour confondre les dirigeants syndicaux et les salariés qu'ils sont censés représenter.

Julien FORGEAT

Le numéro 8 de *Convergences Révolutionnaires* (mars-avril 2000), édité par la fraction *l'Étincelle* de Lutte Ouvrière et la Tendance *Révolution* de la Ligue Communiste Révolutionnaire, est paru. Au sommaire, un dossier « *Croissance et mondialisation : des raisons pour une reprise de l'offensive ouvrière* » et des articles sur différents sujets, entre autres sur les réactions à l'application de la réduction du temps de travail à la mode Aubry, l'entente qui se dessine entre Medef, gouvernement et syndicats en vue de « refonder le social » ; un article sur le mouvement de protestation contre le gouvernement Haider en Autriche ainsi que sur la sale guerre pour l'exemple en Tchétchénie.

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (60 F les 6 numéros, 100 F abonnement de soutien) écrire à *Lutte Ouvrière*, fraction *l'Étincelle*.

Leur société

Chômage

INDÉCENTE SATISFACTION DU GOUVERNEMENT

Martine Aubry a largement commenté, sur le mode de l'autosatisfaction, les chiffres du chômage de mars publiés par son ministère : « *La France peut fêter le 1^{er} Mai avec une nouvelle et forte baisse du chômage* ».

Seulement si le chiffre officiel du nombre des demandeurs d'emplois est ramené juste au-dessus de 10 % de la population active, il n'y a vraiment pas de quoi pavoiser. Car même sans parler des réserves qu'on peut avoir sur ces statistiques arrangées en fonction des effets d'annonce voulus par le pouvoir, on en resterait à deux millions cinq cent mille chômeurs, chiffre qui aurait été considéré comme catastrophique il y a vingt ans.

Mais en plus il faudrait rajouter plus d'un million à ce chiffre pour avoir une approche du nombre réel des chômeurs. Déjà on arrive à trois millions, si on se base sur les critères du Bureau International du Travail qui incluent les chômeurs ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois. Par ailleurs sur 1 145 000 allocataires du RMI recensés, près de 50 % ne sont plus recensés comme demandeurs d'emplois n'éprouvant même plus la nécessité de continuer à pointer pour rester inscrits à l'ANPE.

Enfin les annonces successives de plans de suppressions d'emplois dans nombre de grandes entreprises viennent modérer l'enthousiasme de la ministre : Michelin, Alstom, Aventis et combien d'autres...

En réalité tout le monde reconnaît que ces dernières années, et tout particulièrement dans la dernière période, on a assisté à une explosion de la précarité sous toutes ses formes : Contrats à Durée Déterminée (CDD), intérim, ou temps partiel imposé. Dans de très nombreuses entreprises, et dans les plus grandes en particulier, comme dans l'automobile, le remplacement des anciens qui partent se fait par des plus jeunes, employés avec des salaires dérisoires, à des horaires réduits et donc avec une paye elle aussi réduite d'autant, mais avec une pression toujours plus forte sur les cadences demandées.

Ce problème du temps partiel imposé est un véritable drame pour des couches tou-

jours plus larges de travailleurs et surtout de travailleuses. Car si le nombre de travailleurs à temps partiel a augmenté de 50 % dans les dernières années, les 4/5^{es} sont des femmes. Ce sont par exemple les caissières de supermarché qui font un horaire officiel de trente heures ou moins, avec une paye donc en dessous du SMIC, mais avec des amplitudes qui les obligent à passer jusqu'à treize heures en dehors de chez elles, et leur interdisent tout autre travail.

Ce qui fait que les études officielles sont bien obligées de reconnaître qu'on assiste au développement, dans des proportions considérables, d'une nouvelle catégorie : les pauvres qui travaillent. En France le seuil de pauvreté est fixé à 3 800 francs pour une personne seule, c'est le nombre de salariés dans cette situation qui a connu une augmentation considérable ces dernières années du fait de cette précarité tous azimuts.

Alors l'autosatisfaction de Martine Aubry a quelque chose d'indécent en regard de la situation à laquelle est confrontée une bonne partie de la classe ouvrière de ce pays, pour qui l'éradication totale du chômage reste un objectif prioritaire. Cet objectif ne peut en aucune façon être celui de Martine Aubry et de Jospin, car pour cela il faudrait oser s'attaquer aux profits et privilèges du patronat et des classes riches.

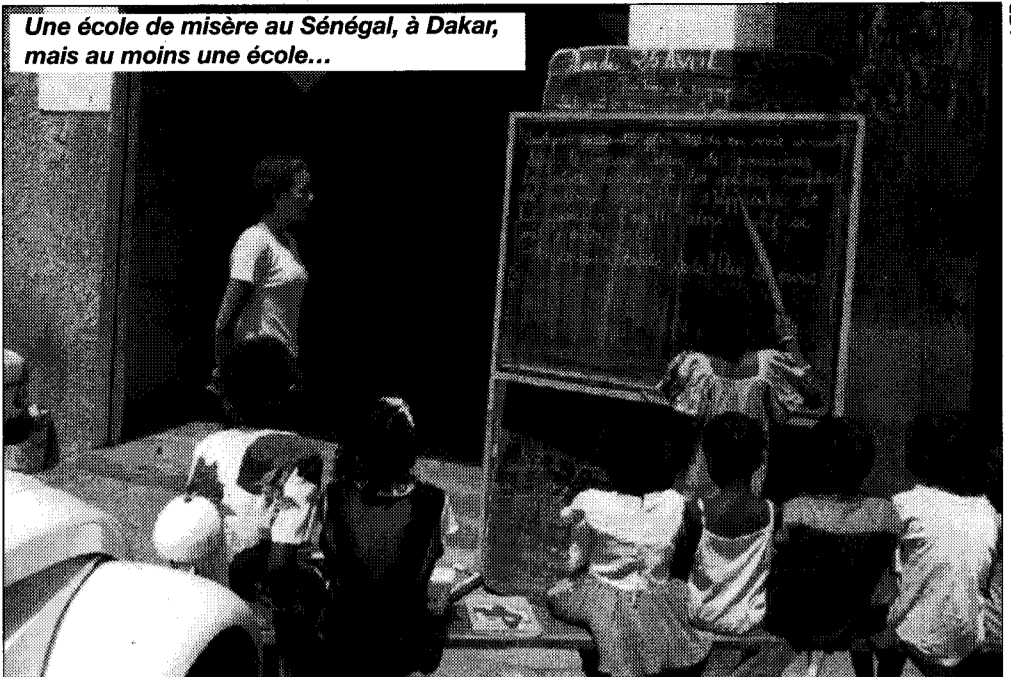
Paul SOREL



Des travailleurs d'Alstom manifestent le 10 avril à Bruxelles - et semblent ignorer que le chômage recule...

Analphabetisme

UN FLÉAU PERPÉTUÉ PAR LE CAPITALISME



Une école de misère au Sénégal, à Dakar, mais au moins une école...

AFP

Les 27 et 28 avril dernier, l'UNESCO a tenu un forum sur l'éducation à Dakar. Actuellement, le monde compte encore 900 millions d'analphabètes, particulièrement en Afrique noire et en Asie du Sud. Etant donné les richesses et les moyens dont dispose la planète, cette situation est proprement scandaleuse.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Plus de 113 millions d'enfants, dont près des deux tiers sont des filles, n'ont aucun accès à l'enseignement primaire. Et cette situation n'a quasiment pas bougé depuis dix ans. Lors de la même conférence tenue en 1990, les congressistes avaient prétendu scolariser tous les enfants pour l'an 2000 et réduire massivement l'analphabetisme des adultes. En dix ans, le nombre des enfants non scolarisés n'aurait baissé que de 14 millions, soit un peu plus de

10%. On est donc très loin des belles paroles dont s'étaient gargarisés les congressistes, il y a dix ans.

Quel que soit l'angle selon lequel on la prenne, cette situation est d'autant plus révoltante qu'elle se combine avec d'autres discriminations. Ainsi, les filles sont, plus lourdement pénalisées que les garçons, puisque dans les pays prétendus «en développement», selon le vocabulaire hypocrite en vogue, les filles restent moins scolarisées que les garçons.

Les congressistes ont leurs explications: le poids des préjugés et des traditions qui relèguent les filles aux tâches ménagères. Le retard de certains pays d'Afrique et de l'Asie du Sud est attribué, selon les cas, aux guerres civiles, au paludisme ou sida, tous facteurs aggravants. En Zambie, par exemple, 600 enseignants seraient morts du

sida en 1997 et plus de 1300 en 1999.

Certes tous ces fléaux ne contribuent pas à mettre sur pied une éducation digne de ce nom. Quand des masses d'hommes, de femmes, d'enfants sont jetés sur les routes par des conflits ou des catastrophes naturelles, cela rend les conditions d'enseignement bien difficiles.

Mais le forum ne fait qu'effleurer les causes profondes du mal. Quand on prétend en finir avec l'analphabetisme, il faut se donner les moyens d'attaquer le mal à la racine, c'est le sens même des mesures radicales. Et pour rattraper le mal fait dans le passé par la colonisation, et ensuite la crise économique qui a fait plonger la plupart des pays du Tiers Monde dans la misère, il faudrait aujourd'hui mettre les bouchées doubles.

Les congressistes de l'UNESCO n'apprennent même

pas de leurs propres pronostics erronés, puisqu'ils prétendent maintenant en finir avec l'analphabetisme en 2015. On peut déjà prédire que dans quinze ans, si la classe ouvrière n'en a pas fini avec l'impérialisme, la situation n'aura pas beaucoup avancé et elle pourrait même empirer.

Car les populations frappées par l'analphabetisme sont les mêmes que celles qui sont victimes de la misère et celle-ci ne tombe pas du ciel, elle découle de la domination impérialiste, c'est-à-dire le fait qu'une poignée de grandes entreprises accaparent l'essentiel des richesses du monde, avec l'aide de leurs différents Etats nationaux, autant dire qu'apporter

l'alphabet, l'éducation ou la culture à des populations déshéritées leur importe bien peu. Elles sont surtout sensibles à la progression de leur profit.

Et le coût de l'alphabetisation n'y est pour rien. Selon les ONG, il faudrait consacrer l'équivalent d'environ 36 milliards de francs par an pour parvenir à la scolarisation universelle, c'est-à-dire fort peu de choses en comparaison des profits des très grandes entreprises. Et c'est ce qui rend d'autant plus rageants la domination impérialiste et les commentaires impuissants des institutions du type UNESCO.

Stéphane HENIN

Italie MAINS JOINTES OU POINGS DRESSÉS

Le 1^{er} mai, décidé à voler la vedette aux organisations syndicales et à la gauche pour réussir le «Jubilé des travailleurs», le pape a appelé à un grand rassemblement, dans la banlieue de Rome. Une grand messe était bien sûr au programme, matin et soir, ainsi qu'un concert rock dans l'après-midi, tout comme cela se fait habituellement d'ailleurs à l'issue des meetings populaires organisés par les directions syndicales. Le pape tenait, paraît-il, à faire non seulement dans le sacré mais aussi dans le profane.

L'initiative papale aurait pu ne trouver que l'écho habituel parmi les grenouilles de bénitier et le

public de droite, saisissant l'occasion de faire là une démonstration politique de son importance. Mais il a fallu que les centrales syndicales représentatives renoncent à leur propre défilé, se rallient, apportent leur caution sans réserve et contribuent, elles aussi, à faire de cette manifestation un succès. Sergio Cofferati, le leader de la CGIL, équivalent en quelque sorte de la CGT ici, a même justifié son ralliement et sa participation au rassemblement du pape en déclarant qu'il s'agissait-là d'un «acte de respect dû au pape».

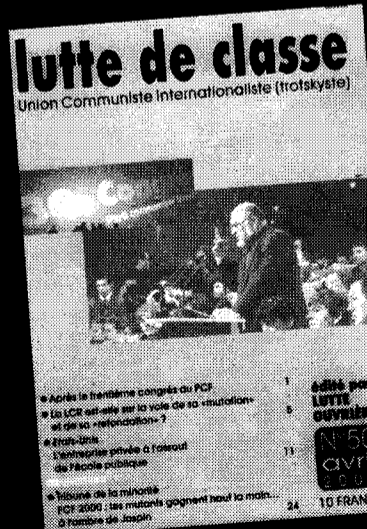
Pendant que se tenait ainsi le jubilé, en présence des autorités ecclésiastiques et syndicales, avec la béné-

diction du nouveau président du Conseil italien, Giuliano Amato, une autre manifestation se déroulait dans les rues de Rome, à l'initiative de syndicalistes en désaccord avec les confédérations. Elle rassemblait plusieurs dizaines de milliers de personnes. Heureusement. Malgré l'Eglise, qui prétend concilier patrons et salariés, malgré les directions syndicales prêtes à tout accepter pour ne pas se couper de l'opinion catholique, il reste bien des militants et bien des travailleurs pour refuser de s'aligner derrière les punaises de sacristie.

L. P

Dieu seul préserve

Un lycée privé catholique d'Evry (Essonne), Notre-Dame-de-Sion, avait prévu d'installer un distributeur de préservatifs dans la cafétéria. La directrice s'était concertée avec les élèves, mais quelques parents pas d'accord ont café au Vatican. Ce dernier est alors intervenu pour interdire ce distributeur satanique qui «légitime des comportements qui ne sont pas acceptables» déclare-t-il. Le bien nommé Saint-Siège ne tolère que les culs-bénis...



Au sommaire de

**LUTTE
DE
CLASSE
N°50
avril 2000**

- **France** : – Après le trentième congrès du PCF – la LCR est-elle sur la voie de sa «mutation» et de sa «refondation»?
- **États-Unis** : l'entreprise privée à l'assaut de l'école publique
- **Tribune de la minorité** : PCF 2000 : les mutants gagnent haut la main... à l'ombre de Jospin

Prix : 10F – Envoi contre 12F en timbres

Espagne

Congrès des Commissions ouvrières

CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ

Du mercredi 12 au samedi 15 avril s'est tenu le 7^e congrès des Commissions ouvrières, le syndicat majoritaire des travailleurs espagnols, où a été élu un nouveau secrétaire général, José Maria Fidalgo.

Au moment de leur fondation dans les années soixante, pendant la dictature franquiste, les Commissions ouvrières étaient liées au Parti Communiste Espagnol (PCE). Depuis la fin des années quatre-vingt, le PCE a perdu son influence sur la direction de cette centrale syndicale, notamment depuis l'arrivée d'Antonio Gutierrez au poste de secrétaire général en remplacement du dirigeant historique Marcelino Camacho.

Gutierrez a lâché le PCE. Ses positions peuvent s'inscrire dans la ligne des « rénovateurs », c'est-à-dire prônant « l'indépendance syndicale » en opposition au contrôle du syndicat par le parti. Aujourd'hui, des militants du PCE font partie d'un courant critique qui tente de disputer le contrôle de l'appareil de la centrale.

L'objectif de ce congrès était précisément de remplacer Antonio Gutierrez, qui dirigeait depuis douze ans la centrale. La majorité qui contrôle la centrale syndicale s'est mise

d'accord sur la personne de José Maria Fidalgo.

L'image donnée par les Commissions ouvrières au moment de l'ouverture du congrès a reflété l'orientation actuelle qui est celle de la « paix sociale », mise en pratique par ce syndicat au cours des dernières années. On comptait parmi les invités les ministres successifs du Travail, du Parti Populaire d'Aznar, le parti de droite actuellement au gouvernement, amplement applaudis par les délégués présents, mais aussi le président du patronat et des représentants de l'Eglise, présents à ce congrès...

Parmi les orateurs qui ont pris la parole à la tribune, l'actuel ministre du Travail, Juan Carlos Aparicio, a pu intervenir pour chanter les louanges du dialogue social. Sachant recevoir, Antonio Gutierrez n'a pas mis en doute les prétendus succès du Parti Populaire, dus, selon lui, à la bonne conjoncture économique et à la politique juste du gouvernement d'Aznar.

Si les Commissions ouvrières ont changé de dirigeant, il n'y a vraiment rien pour indiquer que la centrale va changer de politique. Le nouveau secrétaire général, José Maria Fidalgo, qualifié par les autres membres de la centrale comme une personnalité « du secteur le plus à droite », a été un membre dévoué de l'équipe d'Antonio Gutierrez. Quand il était à la tête du secrétariat chargé des relations avec les institutions politiques, il a été, parmi les principaux diri-

geants, de ceux ayant donné leur impulsion à la concertation avec le gouvernement Aznar et les patrons.

Une politique de pacte avec le gouvernement et le patronat

En 1997, les Commissions ouvrières, en commun avec l'UGT (l'Union générale des travailleurs, l'autre centrale de tendance socialiste) et les instances gouvernementales, se sont mises d'accord avec les patrons pour une nouvelle réforme du droit du Travail. Celle-ci, aujourd'hui en vigueur, a permis aux patrons d'augmenter le nombre des causes possibles de licenciement et de payer des indemnités à moindre coût. Dans les cas dits de « chômage objectif », pour motifs économiques, de production, ou d'organisation de la production, l'indemnisation a en effet été réduite, de 45 jours par année travaillée à seulement 20 jours !

La réforme a introduit un nouveau type de contrat à durée indéterminée qui, de même, réduit substantiellement l'indemnité en cas de licenciement. La justification donnée par les syndicats à ce changement était que cela allait permettre de réduire le travail temporaire. Il est significatif que le ministre du Travail du Parti Populaire ait lui-même reconnu que la réforme

préparée par le gouvernement, et qui n'a pas été adoptée, était moins dure que celle-ci, signée par les syndicats ! Aujourd'hui, les patrons ont obtenu de payer moins pour les licenciés, tandis que le travail temporaire continue comme avant : il ne diminue pas et continue de concerner 33 % des travailleurs en activité.

En septembre 1999, les Commissions ouvrières et l'UGT, en plein débat sur l'insuffisance des pensions pour les retraités, se mirent d'accord avec le gouvernement sur un document où ils accordaient une augmentation de misère de 3 000 pesetas (près de 120 francs), en moyenne, c'est-à-dire ne permettant même pas aux retraités d'atteindre l'équivalent du salaire minimum d'environ 40 000 pesetas (équivalent à 1 600 francs). Rien n'obligeait Aznar à tenir compte de syndicats qui n'ont pas fait pression, ni revendiqué avec force, ni tenté vraiment de négocier. Mais la signature des syndicats a permis au gouvernement de droite de présenter une vitrine sociale.

De la même façon, les Commissions ouvrières ont défendu en pratique, en ce qui concerne les conventions collectives, une politique de modération salariale, qui a diminué le pouvoir d'achat des travailleurs, cela à l'unisson de ce que souhaitaient le gouvernement et le patronat et au nom d'une prétendue lutte contre l'inflation et pour la création d'emplois. Rien n'a été obtenu en matière d'em-

ploi, tandis qu'ils géraient avec les patrons les conditions faites aux chômeurs.

Dans le récent conflit social des chemins de fer sur la question de la convention collective, la direction des Commissions ouvrières n'a pas hésité à désarmer les cheminots, en dissolvant la commission exécutive du syndicat des cheminots, pour faciliter la signature avec la direction.

Les courants critiques au sein de la centrale réclament un tournant à gauche du syndicat. Mais les différents dirigeants de ces courants ne sont pas étrangers à l'orientation actuelle, caractérisée depuis la transition, c'est-à-dire depuis la mort de Franco, par une série de pactes avec les gouvernements successifs. D'ailleurs, Antonio Gutierrez ne s'était pas gêné pour répondre, il y a quelque temps, aux critiques du dirigeant historique Camacho, sur le cours à droite du syndicat, que lui (Gutierrez) avait appris à l'école... de Camacho !

Les travailleurs espagnols ne peuvent faire confiance à ces dirigeants syndicaux, qui ont démontré, de nombreuses fois, qu'ils sont tout à fait éloignés des intérêts et des besoins de la classe ouvrière, mais qui, en revanche, sont prêts à rendre de bons services au patronat et à ses gouvernements, comme agents d'une « paix sociale », qui pèse de tout son poids sur les épaules des travailleurs.

B.S.

Haïti

LES BOAT PEOPLE DE L'IMPÉRIE

La découverte sur une plage des Bahamas de 300 Haïtiens dans un état proche de la mort est venue rappeler que tous

les boat people qui sillonnent la mer des Caraïbes ne viennent pas de Cuba.

Repérés sur un îlot inhabité, ces naufragés ont finalement été secourus vendredi 28

avril par les gardes-côtes américains et des navires des Bahamas. Ils mouraient de faim, de soif, quatorze d'entre eux avaient péri en mer. Comme des milliers d'Haïtiens, ils tentaient de fuir

la misère et l'insécurité qui règnent dans ce pays, l'un des plus pauvres du monde où le revenu moyen est de 7 francs par jour et où plus de 60% de la population est au chômage. Et encore ce sont là des chiffres officiels certainement inférieurs à la réalité.

Chaque année, de nombreuses familles haïtiennes s'embarquent sur des navires de fortune pour essayer de gagner les côtes de la Floride. Beaucoup meurent noyées, et il n'y a personne pour raconter ce qu'elles ont vécu. Mais même pour ceux qui ne se perdent pas en mer ou ne font pas naufrage, le voyage sur ces frêles embarcations ne va souvent pas plus loin que les îlots des Bahamas, qui parsèment la route vers les côtes américaines. Pour certains, ce sont les passeurs auxquels ils ont payé une petite fortune qui les y abandonnent sur des plages désertes, en leur disant qu'ils sont arrivés aux Etats-

Unis. C'est ainsi que 30 000 Haïtiens vivent aux Bahamas, par ailleurs paradis des touristes et des capitaux en mal d'évasion. Pour la plupart sans papiers, ils constituent un dixième de la population de ce petit pays.

Des Bahamas, l'espoir est bien maigre de continuer le voyage. Dans le détroit de Floride, les gardes-côtes américains veillent, refoulant impitoyablement ceux qui tentent de passer. A la différence des réfugiés cubains que les Etats-Unis accueillent pour des raisons politiques, les Haïtiens sont renvoyés sans ménagement dans leur pays. C'est ce qui va arriver aux rescapés de cette aventure, comme aux 122 autres réfugiés retrouvés le 26 avril sur une autre île, Imagua.

Tout cela est d'autant plus révoltant que les Etats-Unis sont parmi les principaux responsables de la misère qui règne en Haïti. Les trusts



Boatpeople haïtiens.

Irak

NON AUX SANCTIONS ÉCONOMIQUES CONTRE LA POPULATION

La prochaine réunion du **CERCLE LÉON TROTSKY**

aura pour thème : **DE L'URSS À LA RUSSIE DE POUTINE**

Vendredi 12 mai à 20 h 30
Salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor à Paris 5^e
Métro : Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 20 F

De retour d'une mission d'évaluation à Bagdad, trois médecins français viennent de dresser le bilan du système de santé irakien. Celui-ci s'est effondré suite à l'embargo imposé à l'Irak, par les Nations Unies, depuis plus de neuf ans. Voulu par les grandes puissances impérialistes, l'embargo a des conséquences dramatiques pour la population irakienne.

Chef du service de cardiologie de Saint-Antoine à Paris, le professeur Jean Bardet reconnaît que l'embargo « *provoque la détérioration des conditions économiques et sociales de l'Irak, sa glissade vers les bas-fonds* ». Un autre membre de la mission précise qu'il s'agit d'une véritable « *entreprise d'étouffement et de massacre d'une population* ». On assiste en Irak à « *la résurgence de maladies qui avaient disparu, comme la tuberculose* ». Selon lui, « *la médecine irakienne a désormais du mal à prendre en charge les maladies les plus courantes, faute de médicaments de première nécessité* ».

Des sanctions qui tuent

Peu suspects de sympathies envers le régime irakien (l'un d'entre eux est d'ailleurs député RPR du Val-d'Oise), ces médecins français n'ont fait que constater la complète déliquescence de l'état sanitaire du pays. Exerçant dans un service de pédiatrie d'un hôpital au centre de Bagdad, un médecin irakien témoigne des difficultés quotidiennes rencontrées : « *Nous avons besoin d'antibiotiques, d'oxygène, de sang. Dans les chambres, il n'y a pas assez d'isolation et les virus se transmettent à vitesse grand V. Les infections se greffent sur la malnutrition* ».

Les hôpitaux des quartiers populaires connaissent une situation encore plus déplorable : matelas de lits déchirés, équipements hors d'usage, absence de médicaments de toute première nécessité. Aussi la population déserte-elle les services de maternité ou de pédiatrie. La mortalité infantile a enregistré une progression spectaculaire, passant de 56 à 131 pour 1 000, en moins de dix ans.

Même situation catastrophique dans l'Éducation. Le système d'enseignement gouvernemental qui, avant le début des sanctions, couvrait tout le territoire est démanté-

lé. 30 % des enfants ont abandonné l'école. Ceux qui ont la chance d'être scolarisés s'entassent à cinquante par classe, bien souvent à même le sol, sans matériel. Aujourd'hui, 66 % des enfants sont analphabètes, contre 19 % à la fin des années 1980. Des chiffres qui se passent de commentaires.

Au total, l'embargo a déjà provoqué plus d'un million et demi de victimes, parmi lesquelles une grande majorité d'enfants. Il était censé mettre à genoux le régime irakien. Or, dix ans après, celui-ci est toujours là. En revanche, la population irakienne subit de plein fouet, elle, les effets des sanctions économiques et survit dans une misère effroyable.

Un retour en arrière sans précédent

Ainsi après deux guerres (contre l'Iran d'abord, le Koweït ensuite) et neuf ans de sanctions économiques, l'Irak a considérablement régressé. C'est toute l'économie, toute la société qui a fait un formidable bond en arrière. Les infrastructures sont exsangues. Le système de transport

s'est effondré. Les services bancaires et postaux ne fonctionnent plus, tout comme les services de Santé et d'Éducation. Le gouvernement peine à faire redémarrer les usines bombardées. Les villes détruites offrent le visage de ruines où survivent des citadins paupérisés, privés d'eau potable et d'électricité plusieurs fois par jour. Pour la seule agglomération de Bagdad, cinq à six millions de personnes ne disposent même pas du minimum vital. Aux bombardements des avions américains et anglais sur les villes d'Irak (qui continuent encore aujourd'hui, avec une intensité variable) s'ajoute le fléau de la sécheresse qui menace d'étrangler une nouvelle fois la paysannerie pauvre des campagnes. Tel est le résultat du blocus impérialiste contre l'Irak.

Le programme « pétrole contre nourriture », en vigueur depuis 1996, qui régit les échanges entre l'Irak et le reste du monde, a permis de desserrer en partie l'étau du blocus. L'Irak a pu exporter quelques milliards de dollars de pétrole et acquérir médicaments et nourriture en contrepartie. Concession de l'impérialisme, ces échanges demeurent cependant notoirement insuffisants.

Selon les hauts fonctionnaires de l'ONU eux-mêmes, cela ne couvre même pas les besoins humanitaires immédiats les plus élémentaires du peuple irakien.

Les deux responsables successeurs de ce programme humanitaire ont démissionné de leurs fonctions, car, ont-ils dit, les conditions d'application du programme s'effectuaient au détriment de la population. Justifiant son geste, l'un d'eux, Denis Halliday, a rappelé récemment dans la presse que « *les frappes militaires, les sanctions, l'isolement n'ont abouti à aucun changement positif. Les sanctions se sont révélées un dispositif brutal et inhumain* » contre les populations civiles. Elles ont contribué au renforcement du régime de Saddam Hussein.

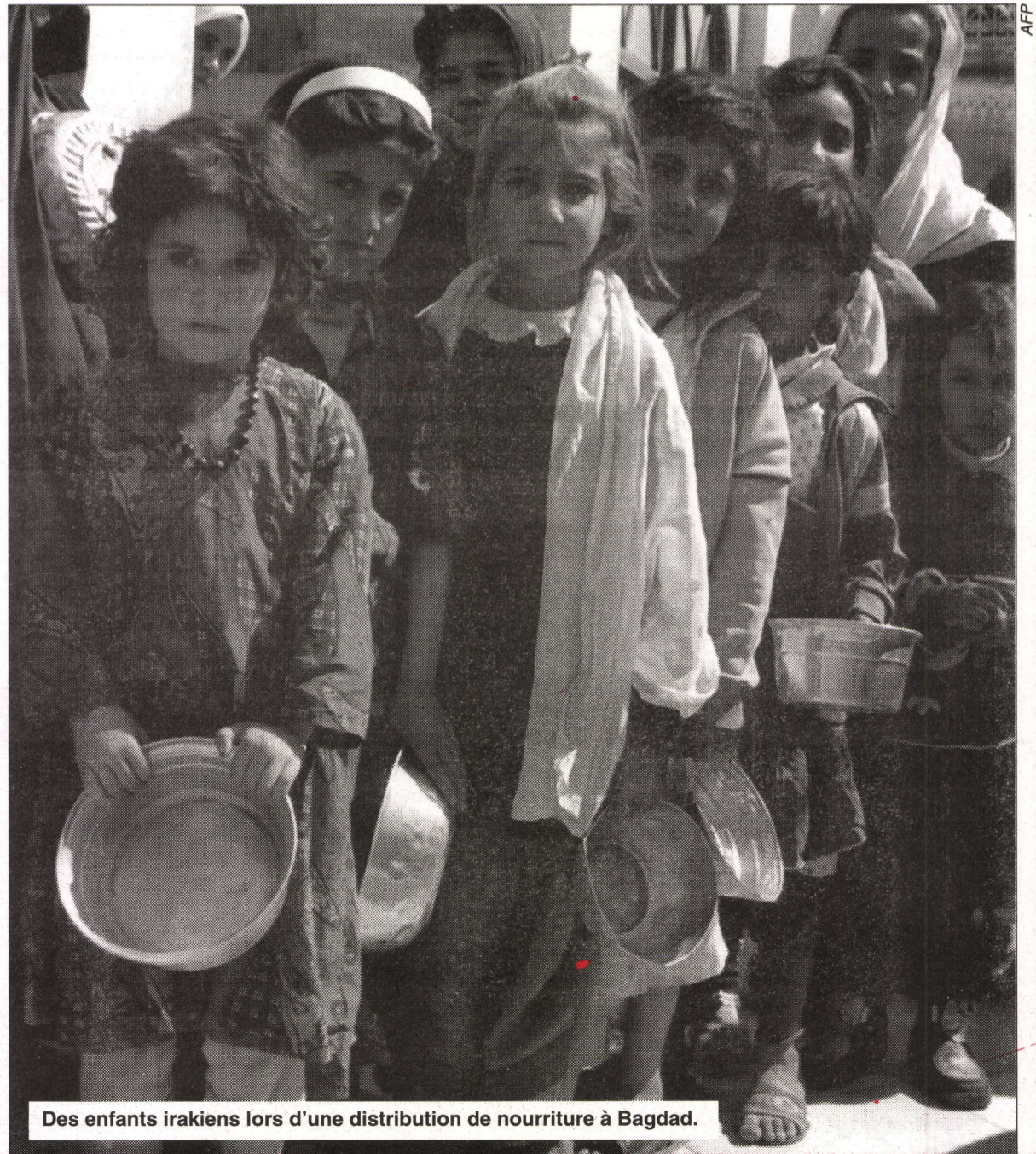
Mais de cela, les grandes puissances impérialistes n'ont cure. Car ce qu'elles reprochent au dictateur irakien, ce n'est pas tant sa dictature, la répression féroce qu'il exerce contre les Kurdes et les Chiites irakiens, que de leur avoir désobéi, voilà bientôt dix ans, en attaquant le Koweït. Et cela, elles cherchent à le lui faire payer d'une façon ou d'une autre, quitte à affamer tout un peuple.

René CYRILLE

ALISME

américains, depuis des décennies, ont exploité sans vergogne les travailleurs des zones industrielles des villes haïtiennes. Ils en ont pillé les richesses, prenant le relais de ce qu'avait fait avant eux l'impérialisme français. De tout temps la seule préoccupation de l'Etat américain a été que cette misère ne débouche pas sur une exposition sociale. Pour cela il a soutenu pendant des années la dictature sanglante des Duvallier, et aujourd'hui il en fait de même avec les cliques corrompues qui lui ont succédé. Pour l'impérialisme américain, qu'importe que les Haïtiens meurent, en mer ou à Haïti même. Il lui suffit que ses profits soient préservés, et que toute cette misère ne viennent pas s'exporter sur son propre territoire.

Daniel MESCLA



Des enfants irakiens lors d'une distribution de nourriture à Bagdad.

Renault Véhicules Industriels
Vénissieux - Rhône

RVI
Vénissieux - Saint-Priest
Rhône

UNE NOUVELLE GRÈVE POUR LES SALAIRES

LES TRAVAILLEURS INQUIETS PAR LA VENTE À VOLVO



A RVI, lors d'un mouvement en 1997.

L'Usine Moteurs de RVI à Vénissieux compte environ 800 personnes embauchées, plus 150 intérimaires. Elle produit les moteurs qui seront expédiés aux différents sites de montage de camions en Europe.

Au début du mois d'avril un mouvement avait eu lieu chez les magasiniers qui approvisionnent les lignes de montage et les caristes qui chargent et déchargent les camions. Après une journée et demie de grève, la direction avait lâché des augmentations de salaire pour l'ensemble du personnel du secteur (hors intérimaires) : entre 180 et 220 F par personne.

Malgré la propagande de la direction et de la maîtrise qui affirmaient que ces mesures étaient réservées au secteur parce que le personnel avait fait des efforts particuliers, les travailleurs des autres secteurs de l'usine ont ressenti cela comme un encouragement.

Aussi, à l'atelier des Pièces Diverses, qui regroupe une soixantaine d'ouvriers sur plusieurs secteurs d'usinage, jeudi 13 avril, les travailleurs ont déposé leurs revendications, en particulier augmentation de 1 000 F pour tous et embauche de tous les intérimaires. Ils attendaient une réponse pour le lundi suivant à 8 heures.

La direction les a alors réunis, déclarant que ces revendications étaient irréalistes : les 1 000 F d'après elle représenteraient 15% d'augmentation. C'est moins que les 21% que se sont accordés les 10 plus hauts salaires de RVI les deux dernières années.

Le lundi matin, les travailleurs débutèrent la grève à 8 heures, ainsi qu'ils l'avaient annoncé. Ne

restaient au travail que les chefs d'équipe, les techniciens d'atelier, les intérimaires. La direction se borna alors à nous rappeler les augmentations générales annoncées lors de la réunion salaire de février, soit 1% pour l'ensemble de l'année 2000.

Nous avons fait un tour dans les autres ateliers de l'usine, entre autres sur les lignes de montage, en distribuant un tract expliquant notre action. Puis nous avons attendu l'équipe du soir qui a décidé elle aussi de se mettre en grève.

Pendant toute la semaine, la direction a fait la sourde oreille aux revendications des grévistes. Elle les recevait plusieurs fois par jour, mais c'était chaque fois pour leur dire que tout le monde avait eu une augmentation individuelle de salaire récemment en remontant même jusqu'au début de l'année 1998. Le seul point sur lequel elle avait fait une petite avancée était deux embauches supplémentaires dans l'atelier.

Bien que le chef de bâtiment ait affirmé devant les grévistes qu'aucun moteur n'avait été perdu à cause du mouvement, les lignes de montage ont commencé à tourner en demi-cadence dès le mercredi. La direction a essayé de mobiliser les techniciens des Méthodes pour nous remplacer sur les machines mais elle a reculé devant leur manque d'enthousiasme. Elle a quand même mobilisé le samedi matin du week-end de Pâques les chefs d'équipe, d'atelier, de fabrication qui pour une fois avaient revêtu les bleus et pris des gants. Mais comme le reconnaissait l'un d'entre eux, ils n'ont pas fait grand-chose.

Le mardi 25, les chaînes de montage étaient donc toujours arrêtées. La direction ne voulait toujours rien lâcher, pas même ce qu'elle avait accordé à la veille du week-end de Pâques aux grévistes de Blainville. Ceux-ci, après six semaines de débrayages et deux jours de grève totale ont obtenu 250 F d'augmentation pour 1900 d'entre eux. Pour les grévistes de Vénissieux, il était hors de question de reprendre le travail sans une augmentation égale pour tous.

Le mercredi matin, dès 6 heures, la direction faisait de nouvelles propositions : 200 F d'augmentation pour tous, mais étalés sur un an. Les grévistes ont donc refusé ces propositions, demandant que les augmentations soient versées tout de suite. La direction faisait alors une dernière proposition, toujours de 200 F, la plupart les touchant avant la fin de l'année. 15% des heures de grève seront payées et les retenues étalées sur 5 mois. Le chef de bâtiment proposait de payer les heures de grève de la matinée si nous reprenions le travail tout de suite et menaçait de tout reprendre à zéro si nous n'avions pas repris à midi.

Un vote parmi les grévistes donnait alors une très grosse majorité pour arrêter la grève, seule une toute petite minorité se prononçant pour la continuer.

A ce moment les lignes de montage avaient été arrêtées et le personnel lock-outé. Mais les grévistes ont repris avec le sentiment d'avoir fait reculer la direction, sur le principe des embauches et le blocage des salaires, même si le résultat est loin des revendications de départ.

Correspondant LO

Après l'annonce de la vente de RVI à Volvo, les réactions ont été nombreuses dans les ateliers de Vénissieux et de Saint-Priest. Tout le monde se fait du souci pour l'avenir des emplois. Et ce n'est pas les déclarations de Schweitzer à la télé déclarant que cet accord ne prévoit pas de suppressions d'emplois, qui ont rassuré. Déjà, lors des premières rumeurs sur le rachat de RVI par Volvo, la direction avait publié un communiqué qui réaffirmait que « RVI n'est pas à vendre ».

Quelques semaines plus tard, c'est le contraire qui s'est passé. Et certains sont choqués de pouvoir ainsi, du jour au lendemain, être vendus à un autre patron avec les murs et les machines.

Pour l'instant le personnel est très peu informé des conséquences pratiques de cet accord. La direction affirme qu'il faut attendre l'accord des autorités européennes et américaines pour que le rachat devienne définitif.

Mais pour tous, il est clair que Volvo comme RVI vont essayer de « rationaliser », ce qui veut dire peut-être des productions abandonnées ou transférées sur d'autres sites, des fermetures d'ateliers voire d'usines avec, bien sûr, des suppressions d'emplois, dans les deux entreprises.

Bien sûr, RVI n'a pas eu besoin de Volvo pour supprimer du personnel. Aujourd'hui nous ne sommes plus que 14 000 dans le groupe alors que nous étions encore plus de 32 000 au début des années 80. A Vénissieux, la forge a été fermée aux congés 1999, la fonderie se vide peu à peu.

Quand deux patrons se mettent d'accord entre eux, ce n'est certainement pas pour notre bien. La seule chose qui peut les freiner, qu'il s'agisse de Renault ou de Volvo (dont Renault va devenir le premier actionnaire), ce sera notre mobilisation et les luttes que nous serons capables de mener pour garantir nos droits.

MOBILISATION POUR LA LIGNE FERROVIAIRE CLERMONT-FERRAND - BÉZIERS

Le comité de défense s'est constitué en 1995 pour empêcher la fermeture programmée de cette ligne en 2001 ou 2002. Depuis cinq ans l'activité du comité s'est traduite par des dizaines de milliers de signatures, des centaines de débats, des rassemblements à Saint-Flour en 1999, le 13 mai 2000 à Béziers, des rencontres avec la direction de la SNCF, les pouvoirs publics, des élus locaux, nationaux et européens. En cinq ans le chemin parcouru est significatif : la ligne ne sera pas fermée, au contraire l'infrastructure va être mise aux normes pour s'intégrer dans un schéma européen permettant le transport du fret, y compris des plates-formes de transport des camions. La mobilisation s'est en effet appuyée sur la volonté de ne pas laisser le Massif Central enclavé et désertifié mais aussi sur la révolte qu'engendrent les tragiques accidents comme celui du tunnel du Mont-Blanc.

Si la perspective de revitaliser cette ligne semble dorénavant acquise, les financements restent

à boucler. L'Etat, les régions concernées et l'Union européenne doivent y contribuer. Le 8 avril dernier une rencontre s'est tenue à Clermont-Ferrand avec pour objectif d'obtenir un financement de la région Auvergne (les deux autres régions concernées, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, s'étant déjà engagées). Le président du Conseil régional d'Auvergne, Valéry Giscard d'Estaing, a jusqu'à présent favorisé les investissements dans son projet personnel, Vulcania. Le comité oeuvre activement à la sensibilisation des maires et autres élus locaux, ainsi que de la population pour exercer la pression nécessaire afin que les investissements de la région aillent vers un projet autrement créateur d'emplois.

Les élus LO et LCR soutiennent bien entendu la démarche du comité et Chantal Cauquil était présente à Clermont-Ferrand comme aux rencontres de sensibilisation du Parlement européen organisées à Strasbourg et à Bruxelles.

SNCM
Marseille

CHANTAGES AUX PAVILLONS DE COMPLAISANCE

A l'appel de tous les syndicats sauf la CGC, les marins et les sédentaires de la SNCM (Société Nationale Corse-Méditerranée) et de la CMN (Compagnie Méridionale de Navigation) ont fait grève vendredi 28 avril, les marins eux étaient en grève dès la veille au soir.

Il s'agissait d'intervenir à l'occasion de la réunion de l'Assemblée de Corse qui devait décider de l'avenir des liaisons maritimes entre la Corse et le continent.

Grève des marins et des sédentaires

La grève a été très suivie, tant sur les bateaux que dans les agences. A l'atelier à Marseille tous ont fait grève. Le vendredi matin, un piquet de près de 160 personnes se tenait devant l'entrée du siège de l'agence de Marseille.

Le jeudi soir des sédentaires étaient partis à bord du *Casanova* avec les marins pour manifester à Ajaccio. Il y retrouvaient ceux du *Bonaparte* et du *Monte Cinto*. Après une assemblée générale sur le *Bonaparte* tous allèrent manifester devant l'Assemblée de Corse où ils étaient rejoints par les marins et les sédentaires venus de Bastia. A l'Assemblée les trois élus du PC votèrent contre le projet, ceux du PS s'abstenaient excepté l'un d'eux qui votait pour. Il fut pris à partie par le secrétaire du syndicat CGT des marins. Le projet fut donc voté à une grande majorité.

Les armateurs choyés par l'Assemblée de Corse...

Les relations entre la Corse

et le continent sont subventionnées par l'Etat et tout le problème était de savoir qui bénéficierait de ces subventions, et en échange de quels services. Jusqu'à présent, c'était la SNCM et la CMN qui étaient tenues d'assurer des relations fréquentes en basse comme en haute saison, y compris avec des ports de faible importance.

L'Assemblée de Corse a décidé de distinguer un « service de base » des « services complémentaires ». Le service de base concernerait, mais cela reste à préciser, le trafic d'hiver, de fret en particulier, entre Marseille et la Corse. Il sera attribué sur la base d'un appel d'offres dont le bénéficiaire touchera une subvention globale. Les services complémentaires, c'est-à-dire les traversées durant les vacances scolaires, au départ de Nice, de Toulon ou de Marseille, pourraient être assurés par n'importe quelles compagnies, à condition qu'elles respectent un cahier des charges. Ces compagnies toucheraient une subvention établie par personne transportée.

Les syndicats expliquent que, de cette façon, les lignes peu rentables mais indispen-

sables, durant la période hivernale en particulier, reviendraient à la SNCM, alors que les lignes très fructueuses et très fréquentées, les lignes à grande vitesse fonctionnant durant l'été et les vacances scolaires, pourraient être attribuées à d'autres compagnies qui y trouveraient un bon rapport assorti d'aides de l'Etat, sans avoir les charges du service public.

Le résultat prévisible serait donc la course à la rentabilité - au détriment des habitants de l'île et des équipages - avec des équipages réduits, éventuellement sous pavillon de complaisance, et des navires moins entretenus.

La SNCM, 2 488 travailleurs actuellement, perdrait du trafic, et on pourrait craindre des menaces sur 700 emplois selon l'évaluation des syndicats.

... et par l'Etat

La publication d'un rapport commandé par le ministre des transports PCF, Jean-Claude Gayssot, suscite des inquiétudes complémentaires. Ce rapport catastrophiste procla-

me que la marine marchande française est vouée à la disparition pure et simple s'il n'y a pas la recherche d'un consensus entre les syndicats et les armateurs. Gayssot présenterait ce rapport par ces mots : «...Je souhaite que les mesures proposées favorisent l'emploi des marins français tout en conservant la souplesse nécessaire à une meilleure compétitivité des navires confrontés à la concurrence internationale. » Le rapport préconise plus d'aides de l'Etat aux armateurs. Pour qu'ils aient moins de charges sociales à payer, leurs navires pourraient arborer désormais un pavillon de complaisance, celui des Kerguelen. Ces possessions françaises, les TAAF (Terres Australes et Antarctiques Françaises), ne sont pas soumises à la même législation, ni sur les règles d'embauche, ni sur la sécurité des bâtiments, ni sur la fiscalité. Ainsi les chargés de mission du ministre menacent-ils : s'il n'y a pas plus de souplesse de la part des personnels, si on n'arrive pas à plus de partenariat entre les syndicats et les armateurs, l'Etat ferait passer les navires sou-

mis à la concurrence internationale soit sous pavillon des Kerguelen, soit sous celui de Wallis et Futuna qui joue le même rôle pour les paquebots.

Mais la lutte ne fait que commencer

Il y a sans doute beaucoup d'intoxication dans tout cela pour faire pression sur les travailleurs. Ce qui est sûr, c'est que l'Assemblée de Corse comme le ministre veulent faire des cadeaux aux armateurs privés.

Les travailleurs, marins et sédentaires, ont le sentiment de naviguer en plein brouillard quant à leur avenir. Leurs problèmes en fait sont identiques, ils ont affaire à la même direction, au même ministère de tutelle. Ils peuvent exiger le maintien du service public nécessaire, s'opposer à la dégradation de leurs conditions de travail et exiger un salaire correct. Mais ce ne sera possible qu'en se battant ensemble, marins et sédentaires, SNCM et CMN.

Correspondant LO



Lors d'un précédent mouvement à la SNCM, en décembre 1998



Échos des entreprises

Presque la belle vie

En Carrosserie, un heureux événement a eu lieu pour l'équipe de nuit : nous avons eu notre première panne de une heure trente. A 2h30 du matin, on a beaucoup apprécié. Les machines aussi ont besoin d'un peu de repos. Elles ont bien raison de l'imposer.

Extraits du bulletin Lutte

Charles... attend

En Carrosserie les voitures en retouche sont affublées d'un macaron : « Urgent je m'inquiète, notre client attend cette voiture ». A cela on pourrait répondre : « T'inquiète pas, le client, il fera comme Charles ».

Et puis à la place du macaron, que la direction mette des effectifs supplémentaires. Le client sera content et nous aussi.

Ouvrière, Peugeot Mulhouse

Elles ont eu raison

Les sages-femmes et aides soignantes de l'hôpital de La Beauchée s'étaient mises en grève illimitée ; elles en avaient assez de ne pas pouvoir faire face aux besoins encore aggravés par la suppression de petites maternités et réclamaient des créations de postes.

On ne pouvait qu'être solidaires de leur lutte d'autant plus que la maternité est un service public essentiel et doit pouvoir fonctionner en assurant la sécurité de tous.

Leur lutte a payé puisqu'au bout d'une semaine la direction a été obligée de créer 6 postes.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière, Chaffoteaux, Saint-Brieuc

UNILEVER, ALSTOM...

Vendredi 28 avril, nous sommes allés à près de 300 au siège à Paris. En plus des délégués, une trentaine de travailleurs ont pu s'infiltrer au travers du barrage de police pour pénétrer dans le siège.

Une nouvelle fois le PDG nous a vanté les mérites du repreneur pressenti, la firme espagnole Bilore qui, après le licenciement des 435 salariés de Lever-Haubourdin, en reprendrait de l'ordre de 230, avec «de bonnes perspectives industrielles»!

Mais les rencontres parisiennes ont du bon, car au rendez-vous chez le PDG, il y avait aussi des représentants de Fralib, une entreprise de Lever du Havre, fermée il y a deux ans et à qui la direction de Lever avait promis que tout le monde serait reclassé et qu'un complément salarial serait versé. En réalité, il y a encore à ce jour 17 salariés au chômage, ceux qui ont été repris

travaillent 10 à 11 heures par jour pour le SMIC, sans que les heures supplémentaires ne soient payées, mais seulement récupérées plus tard. Quant au complément salarial... personne n'en a jamais vu la couleur!

Cela n'empêchait pas le PDG de maintenir ses affirmations aux travailleurs d'Haubourdin alors que devant lui elles étaient démenties par les représentants de Fralib!

Un représentant des salariés de Lever, excédé, a fini par lui déclarer «que le seul qui devrait être licencié ici, c'est vous».

Mardi 2 mai nous sommes allés à 300 de Lever et Bénédicte à Rotterdam, au siège d'Unilever, où paraît-il une réunion des

actionnaires devait se tenir.

Nous n'avons rencontré que des directeurs de Lever Pays-Bas et Unilever qui voulaient nous convaincre qu'il était juste que nous perdions notre emploi pour que le groupe ne disparaisse pas dans la compétition mondiale, en clair... que nous acceptions le chômage pour que les actionnaires continuent à augmenter leurs profits! La police à cheval et à pieds a chargé notre petit cortège qui tentait de manifester dans les rues autour du siège!

Vendredi 21 avril, Martine Aubry avait déclaré aux délégués, à l'issue de la manifestation à Lille des quatre entreprises Alstom, Bénédicte, Case et Lever, qu'il y avait «des solutions pour

un repreneur» pour l'Alstom à Lys-lez-Lannoy. En fait de repreneur, les syndicats ont reçu la convocation pour le prochain comité central d'entreprise avec à l'ordre du jour la liquidation pure et simple de l'usine et le licenciement de 255 des 310 salariés, sans aucune évocation d'un éventuel repreneur.

La plupart du temps, le repreneur «qui va sauver des emplois», mis en avant par les pouvoirs publics et les patrons, ne sert qu'à faire espérer jusqu'au bout et limiter la mobilisation des travailleurs. Aucun patron ne reprendrait des salariés trop mobilisés, dit-on aux futurs licenciés!

Pourtant, la quasi-totalité des entreprises ont fermé ces dernières années, sans qu'il y ait de lutte vraiment importante et

sans qu'il y ait de repreneur.

Alors, tous les travailleurs menacés de licenciement doivent prendre conscience qu'il faut une mobilisation importante et déterminée, qu'il faut un regroupement des luttes de toutes les entreprises concernées, pour imposer aux patrons qui licencient: des indemnités de licenciement très élevées, des prétraitements au moins à partir de 50 ans et sans perte de salaire, des garanties de salaires pour ceux qui retrouvent un travail souvent payé au SMIC, et cela avec la garantie des pouvoirs publics.

Et il faut aussi que cette mobilisation s'amplifie, pour finir par imposer l'interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des profits.

Et c'est bien notre perspective!

Banque de France
Clermont-Ferrand

Contre les sanctions arbitraires

DEUXIÈME SEMAINE DE GRÈVE

Les ouvriers de l'imprimerie ont encore voté la poursuite de leur grève mardi 2 mai. Toute la production de billets est paralysée. Les grévistes exigent la levée immédiate de sanctions arbitraires qui ont provoqué une forte colère.

Depuis octobre 1998, un nouveau directeur technique est chargé d'appliquer un plan de redressement, c'est-à-dire de supprimer entre 600 et 800 emplois, surtout à Chamalières et à la papeterie de Vic-le-Comte.

Cela se traduit par des changements d'horaires et d'équipes, des incitations à la démission par des pressions multiples notamment dans les services où se trouve une majorité de femmes chargées de «la révision» ou contrôle des billets. Le travail de nuit est imposé de plus en plus à des personnes qui n'en avaient jamais fait et qui ont autour de 45 ans. Pour les récalcitrants, les pressions ne manquent pas non plus, comme des lettres recommandées à domicile.

Le but de toutes ces manœuvres est de faire baisser le prix de revient des billets pour obtenir le maximum de commandes. Celles-ci étant attribuées par la Banque Centrale Européenne dont le siège est à Francfort, en fonction de la population de chaque pays. Et pour augmenter encore la pression sur le personnel, la direction exerce un chantage permanent à la concurrence avec le privé. Des usines en

Europe ou en Malaisie peuvent offrir un coût moins élevé, évidemment avec moins de personnel et des salaires plus bas.

Ces pressions et manœuvres n'intimident pas toute une partie du personnel qui a multiplié les réactions de protestation. Depuis des mois, les journées de grève et de manifestations se sont succédées. Même si certains craignent de perdre leur emploi, en particulier les travailleuses chargées du contrôle des billets.

L'autre semaine, le directeur technique a voulu marquer encore plus le coup en infligeant des sanctions disciplinaires à partir d'un motif futile: il a vu quatre ouvriers dans leur vestiaire et il a estimé qu'il y avait faute professionnelle parce qu'ils n'étaient pas à leur poste. Tout l'atelier s'est aussitôt mis en grève. La direction a reculé partiellement en maintenant la sanction à l'encontre de deux d'entre eux, comme par hasard deux militants syndicalistes CGT. Ils ont eu un avertissement avec lettre de blâme et blocage de l'avancement.

La manœuvre est si grosse que la solidarité morale et financière s'est étendue à l'ensemble de l'établissement de Chamalières. Dans l'atelier concerné, chaque jour les grévistes se réunissent et votent à main levée la grève à 90%. Ils sont décidés à continuer pour exiger que la direction annule toute sanction.

Correspondant LO

Dassault
Argenteuil

ON NE CÈDE PAS

L'assemblée générale des actionnaires de Dassault-Aviation convoquée le 26 avril s'est tenue dans un climat inhabituel.

Dès 14 heures, plusieurs centaines de salariés d'Argenteuil descendaient l'avenue des Champs-Élysées, du Fouquet's au Rond-Point des Champs-Élysées, sous le regard éberlué des gradés de la police qui prétendaient qu'il ne s'agissait pas du parcours convenu de la manifestation. Peut-être, mais de toute façon, sur le parcours paraît-il prévu, passant par l'avenue Montaigne, arrivaient également d'autres centaines de salariés de Biarritz et Bordeaux.

La façade de l'hôtel particulier de Dassault était alors copieusement arrosée d'œufs et de pétards. C'est à ce moment-là que les CRS, en nombre, sont intervenus violemment pour nous faire refluer.

Fallait-il voir là la contribution du gouvernement de la gauche plurielle au conflit? Ce serait alors la seule, car il n'y a eu aucune autre initiative du gouvernement qui pourtant ne manquerait pas de moyens de pression sur Dassault, tant celui-ci est dépendant des fonds de l'État. De toute façon, les travailleurs ne se font pas d'illusion et n'attendent rien du gouvernement.

Pendant que tous les action-

naires, et en premier lieu l'actionnaire principal Serge Dassault, se partageaient le gâteau, la direction générale recevait fort longuement une délégation syndicale.

Le lendemain nous avons appris que la direction accordait quelques brouilles mineures et tentait d'obtenir la reprise normale du travail en échange du paiement des heures de débrayage d'avril.

Un vote à bulletin secret, organisé par la CGT et la CFDT qui mènent le mouvement dans tous les établissements, a donc eu lieu sur tous les sites concernés par le conflit. A Argenteuil, sur 545 participants, 276 se prononçaient pour continuer l'action, 242 pour la «suspendre» bien qu'insatisfaits, trente-trois se déclaraient satisfaits et pour la reprise.

Sur l'ensemble de la société, 1 288 sur 1 901 votants se prononçaient pour continuer; 556 pour «suspendre»; cinquante pour arrêter.

Même en monnayant la reprise normale de l'activité contre le paiement du débrayage, la direction n'arrive donc toujours pas, dans la dixième semaine de conflit, à arrêter notre offensive pour qu'elle lâche les 1 500 F qu'il nous faut à tous.

Correspondant LO

LA SÉCU MANIFESTE

Le 24 avril, à l'appel des cinq fédérations d'employés et des cinq organisations de cadres et d'agents de direction, le personnel de la Sécurité sociale a fait grève et manifesté sous une pluie battante, du ministère de l'Emploi au siège de l'UCANSS, l'organisme paritaire de gestion de la Sécu.

Il exige le retrait du projet du président de l'UCANSS (par ailleurs membre du MEDEF), qui prévoit entre autres choses une remise en cause de la Convention Collective Nationale. Cela se traduirait, par exemple, par la suppression de l'article 17 qui stipule la titularisation des agents au bout de six mois de présence, même si cet article est déjà détourné actuellement

par l'embauche de CDD qui sont « remerciés » juste avant d'avoir six mois de travail.

Les agents manifestaient aussi contre les projets liés à la mise en place des 35 heures, qui doit se faire « à coût constant » :

- flexibilité des horaires en fonction de la charge de travail
- gel des 2% d'ancienneté sur les salaires pendant deux ans

- poursuite du blocage des salaires (déjà bloqués depuis juin 1998)

- formation professionnelle sur le temps de repas.

La grève a été bien suivie. Il y a eu plus de 40% de grévistes d'après l'UCANSS. A la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, il y a longtemps qu'une grève n'avait pas été aussi bien suivie. Les gui-

chets des centres de Nationale et de Laumière étaient fermés. Certains services étaient quasiment vides.

A l'issue de cette journée, les fédérations ont été reçues par des membres du cabinet de Martine Aubry qui ont dit clairement qu'il n'était pas question de renégocier la Convention Collective. Pour ce qui est de la réduction du temps de travail, celle-ci sera discutée prochainement.

A la CAF de Paris, les employés ont été satisfaits d'apprendre que la Convention ne devrait pas en principe être touchée, mais ils sont conscients qu'il reste encore beaucoup à faire pour que la mise en place des 35 heures ne se traduise pas par une dégradation des conditions de travail et de salaire.

Correspondant LO



UN REcul DE LA DIRECTION

Jeudi 27 avril, plus de la moitié des facteurs du 14^{ème} arrondissement de Paris ont fait grève une journée pour dénoncer la mise en place des 35 heures par la direction.

Celle-ci proposait plusieurs scénarios, mais ils se terminaient tous par 10 suppressions d'emplois sur 350. De plus elle ne proposait que 6 jours par an de repos liés aux 35 heures (et seulement pour les facteurs piétons), alors que nous les chiffrons tous à 14 par an et que plusieurs membres de la direction récupèrent, eux, 1 jour de repos toutes les deux semaines.

Elle supprime la tournée d'après-midi effectuée par la brigade mixte (40 facteurs) en horaire de jour, ne maintenant que la distribution de la presse, essentiellement *Le Monde*, par 15 facteurs.

Suppressions d'emplois, changements d'horaire d'office pour une grande partie des facteurs en horaire mixte, peu de jours de repos, c'était trop !

La grève a été préparée par de nombreuses prises de parole et appelée par tous les syndicats. La veille, de nombreux facteurs ont placardé dans les immeubles du 14^{ème} des centaines d'affiches expliquant les raisons de la grève... et les répercussions de cette réorganisation sur la distribution du courrier.

Inquiétée par les grèves de Toulouse et de Nice, dont les médias ont beaucoup parlé, la direction générale a sans doute donné des consignes de modération aux directions locales : dans les négociations qui se sont tenues le jour de la

grève, de nouvelles propositions ont été faites :

- 0 suppression d'emplois,
- extension à tous des 6 jours de repos (facteurs piétons, CEDEX, Messagerie, Cabines...),

- maintien de 20 emplois (au lieu de 15) pour les collègues en horaire mixte.

Ces premiers reculs sont bien sûr un succès pour nous. D'autant plus que, dans tous les bureaux de Paris déjà passés aux 35 heures depuis 6 mois, cela s'était traduit partout par des dizaines d'emplois supprimés, les facteurs étant aussi obligés de se payer eux-mêmes les 35 heures en travaillant à 3 au lieu de 4 le lundi, jour de repos du 4^{ème} facteur.

Ces premiers reculs peuvent être suivis d'autres si la mobilisation continue. Même si, pour faire reculer vraiment la direction, à Paris 14 comme partout ailleurs à La Poste, c'est un vrai mouvement unifié de tous les postiers qu'il faudrait : depuis six mois, plus de 1 000 préavis de grève locaux ont été déposés, mais les directions syndicales n'ont jamais essayé d'organiser un mouvement fort, national. Et les grèves, bureau par bureau, ne peuvent amener au mieux que des reculs partiels de la direction. Les milliers de postiers en grève depuis six mois, les uns après les autres, prouvent pourtant que la combativité existe et qu'un tel mouvement unifié, bien préparé, était sans aucun doute possible... et prouvent surtout qu'il est encore possible de l'organiser.

Correspondant LO



CAF - Paris

NON AUX LICENCIEMENTS!

La Caisse d'allocations familiales (CAF) de Paris vient de licencier, le 20 avril, trois employés en CDD, puis trois autres le 27 avril.

Le retard s'accumulant, la direction avait été contrainte d'embaucher 23 emplois-jeunes, 13 CDD et 11 contrats de qualification. Ces collègues ont fait le maximum pour être embauchés en travaillant sans relâche. Ils ont ainsi contribué à la résorption du retard, mais cela n'a pas suffi à la direction, qui a jeté six

d'entre eux comme des Kleenex. Motif de ces licenciements : « Ils n'ont pas fait preuve d'efficacité dans leur travail »... C'est scandaleux !

Ces agents qui ont eu une formation d'une dizaine de jours devaient traiter au moins trente dossiers par jour, ce qui est déjà difficile à atteindre par des agents expérimentés. Leur production moyenne « n'étant que » de 17 à 25 dossiers (d'allocation logement social), la direction les a donc renvoyés au chômage.

Et tout ceci n'empêche pas Martine Aubry (la ministre dont nous dépendons) de se déclarer satisfaite de la baisse du chômage... Pourtant, c'est bien elle qui donne à ses directeurs l'instruction d'embaucher le moins possible, quitte à priver de travail ces jeunes qui vont manquer dans les services de la CAF. Jusqu'au moment où, le retard augmentant, la CAF fera appel à nouveau à des emplois précaires.

Correspondant L.O.

Hôpital
Michallon
Grenoble

EN ARRIÈRE TOUTE!

Au Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble, l'inquiétude et le mécontentement du personnel se manifestent régulièrement face aux coups de la direction.

Le personnel des Urgences, en grève depuis un mois, réclame toujours quinze agents en plus. Pour le moment, il n'a été obtenu que quelques remplacements d'infirmières pour permettre de prendre les récupérations et les heures supplémentaires de l'année dernière. Mais personne pour les agents de service hospitaliers, les aides soignants ou les brancardiers.

Par ailleurs, l'équipe du Centre médical et social de la femme (CMSF) fait un jour de grève chaque semaine contre l'éclatement de cette structure en trois lieux. Ce centre accueille les femmes qui souhaitent une IVG. Il fonctionne très bien et il est réputé pour la qualité de la prise en charge psychologique et médicale des patientes. Invoquant des raisons de rentabilité, la direction veut rassembler l'activité chirurgi-

cale du CMSF (blocs et lits d'hospitalisation) avec la gynécologie, dont le taux d'occupation, par contre, est relativement bas. La direction prétexte également que le CMSF ne serait pas aux normes de sécurité anesthésique. Et au lieu de rajouter le personnel qualifié nécessaire, elle contourne le problème. Le personnel est inquiet pour les femmes qui auront à effectuer tout un parcours du combattant pour obtenir une IVG. Un peu comme il y a 25 ans!

Du côté de la gériatrie aussi, rien ne va plus. Le pavillon Elisée-Chatin, qui accueille 120 personnes âgées en médecine de moyen séjour n'aura plus, début mai, que deux médecins, et encore le deuxième à temps partiel. Or, pour fonctionner, il en faudrait huit. Alors, depuis une semaine, le chef de service fait vider peu à peu le pavillon. Il renvoie des malades chez eux, et certains dans d'autres structures. Face à cette situation, le personnel de ce service a manifesté, jeudi 26 avril, en bloquant

pendant une heure la ligne de tramway qui passe devant l'hôpital, pour exiger des mesures immédiates. Mais pour la direction il n'y a pas d'urgence! Elle lance deux candidatures d'assistants généralistes, qu'elle n'est pas du tout sûre de trouver, et par ailleurs elle envisage de recruter deux médecins faisant fonction d'interne, ce qui lui permettra de les sous-payer. La direction pense avoir trouvé deux candidats, mais bien loin: l'un au Sénégal, l'autre en Tunisie. Et le personnel, quant à lui, se demande quand ils vont arriver, et combien de temps ils vont pouvoir rester. La direction promet aussi que le personnel ne sera pas dispersé dans les autres services et que début juin tout sera rentré dans l'ordre. De telles promesses ne rassurent en rien le personnel de ce pavillon, d'autant que certains savent déjà qu'ils seront envoyés dans d'autres services. Voilà à quelle situation scandaleuse mène la politique de la direction et, au-delà d'elle, celle du gouvernement.

Bosch
ELM-Leblanc
Drancy
Seine-Saint-Denis

LES MENSONGES DU PATRON POUR MASQUER UN ACCIDENT DU TRAVAIL

Le patron d'ELM-Leblanc, entreprise appartenant au groupe Bosch, vient de perdre le procès en «diffamation publique» contre le secrétaire de la CGT, qui avait contesté l'authenticité d'un rapport sur un accident de travail arrangé par la direction pour masquer sa responsabilité. La direction ne reprochait pas seulement à ce militant syndical (également militant de Lutte Ouvrière, si bien que la direction avait joint à ses «pièces à convictions» un exemplaire de notre bulletin de l'entreprise) d'avoir affiché dans l'usine une note d'information sous le titre «*Quand la direction d'ELM fabrique un "faux" destiné à enfoncer l'ouvrière accidentée*». Elle lui reprochait aussi et surtout d'avoir dénoncé en ces mêmes termes, lors d'une réunion du CHSCT en présence de l'inspecteur de la Sécurité sociale, la version de l'accident que la direction avait concoctée entre autres

pour se couvrir vis-à-vis des autorités et ne pas avoir à payer les conséquences.

L'accident, une ouvrière qui s'était fait écraser une phalange par une presse, avait eu lieu en juin 1999, alors que venait de tomber l'annonce du plan de licenciements. La plainte déposée par la direction a été prise aussi par nous tous comme une tentative de nous intimider. Et quand a eu lieu le procès, en novembre, c'est le cortège de tous les ouvriers en grève encore ce jour-là contre les licenciements qui était allé au tribunal soutenir notre camarade.

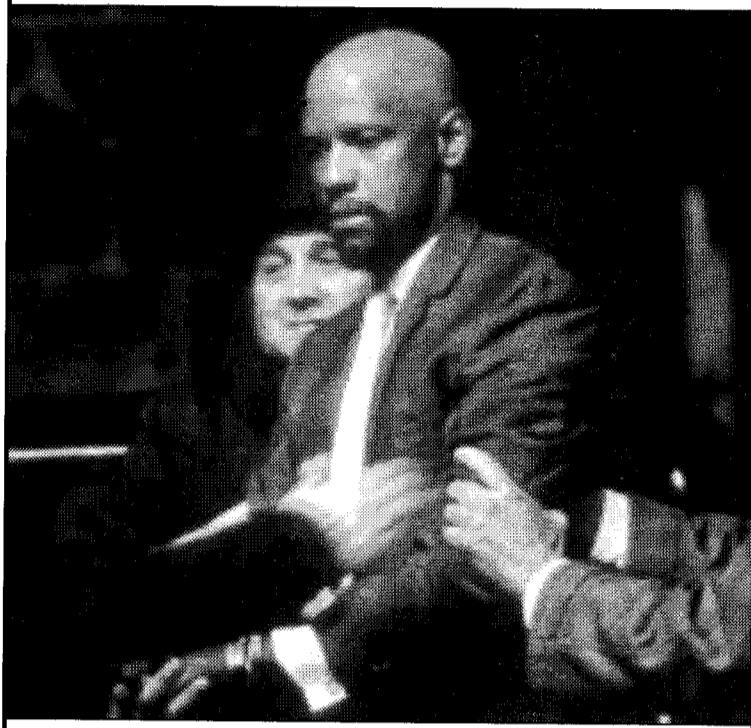
Si la CGT contestait la véracité du rapport de l'infirmière sur lequel s'appuyait la direction pour faire porter à l'ouvrière la responsabilité de l'accident, qui ne comportait presque aucune information sur l'état de la blessée que l'infirmière était venue secourir, mais

ne dissertait pratiquement que sur les détails techniques de fonctionnement de la machine que l'infirmière n'avait ni la charge ni la compétence d'examiner. Le fait que ce rapport comportait presque mot à mot les mêmes phrases que celui du chef du personnel était bien la preuve qu'il avait été pour le moins «inspiré». Et lors d'un Comité d'Entreprise, le chef du personnel, président du CHSCT, avait reconnu lui-même qu'il avait «aidé» l'infirmière à en rédiger les parties techniques.

L'affaire de la direction était donc cousue de fil blanc. Le tribunal, qui a rendu son jugement jeudi 27 avril, a débouté le patron de sa plainte et l'a condamné à payer les frais de justice. C'est une satisfaction pour tous à l'usine, surtout que les mesures de sécurité y sont déplorables et les accidents du travail fréquents.

Hurricane Carter

avec Denzel
Washington



Ce film raconte une histoire bien réelle: celle de Rubin Carter, ce boxeur noir américain qui passa vingt-deux ans de sa vie dans un pénitencier pour un meurtre qu'il n'avait pas commis.

La jeunesse de Rubin Carter ressemble à celle de bien des jeunes Noirs: la misère puis, très tôt, le face à face avec la police et la justice des Blancs. Celles-ci, pour Rubin, prennent le visage du chef de la police de sa ville, raciste au dernier degré, qui s'acharne sur lui tout au long de sa vie. Il réussit à faire envoyer Rubin, encore enfant, dans une maison de redressement. Des années plus tard, en 1967, il brisa à nouveau sa vie en le faisant condamner à l'aide de faux témoignages pour un meurtre qu'il n'avait pas commis. A l'époque, Rubin était devenu «Hurricane Carter». Il était presque champion du monde de boxe, et semblait échapper quelque peu au sort commun des Noirs.

Dans sa prison, Rubin ne baissa cependant pas les bras. Plusieurs campagnes pour sa libération échouèrent, même soutenues par des vedettes comme le chanteur Bob Dylan ou le boxeur Muhammad Ali.

Mais derrière les barreaux, Rubin apprit à se servir d'une arme «plus efficace que les poings», comme il le dit: la culture. Il écrit le récit de ce qui lui était arrivé, et réussit à le faire publier. C'est ce livre qui attira vers lui un jeune Noir et ses trois professeurs canadiens. Eux réussirent à faire sortir Rubin de prison, ne se laissant détourner ni par les échecs précédents ni par les menaces de mort.

Ce film est de bout en bout extrêmement émouvant. Bien des passages sur la prison évoquent le sort de tous les Noirs condamnés par pur racisme. Et même si la libération finale du prisonnier par un juge peut laisser croire qu'au bout du compte la justice finit bien par triompher dans le cadre de ce système, comment ne pas penser qu'aujourd'hui Mumia Abu-Jamal a pris la place de Rubin derrière les barreaux?

Les moments où Rubin parle de sa découverte, à travers les livres, d'autres combats semblables au sien rappellent l'itinéraire de nombreux militants noirs pour qui cette prise de conscience se fit, également, en prison. Et sa ténacité, son obstination à ne jamais s'avouer vaincu, est à sa manière un encouragement pour tous ceux que l'oppression révolte.

Daniel MESCLA

Courbet et la Commune

au musée d'Orsay à Paris jusqu'au 11 juin 2000

■ Courbet fut un peintre du XIX^e siècle qui engagea sa vie aux côtés des travailleurs quand ceux-ci proclamèrent la Commune de Paris en mars 1871. Une petite exposition, présentée à l'intérieur même du musée d'Orsay à Paris, témoigne de son engagement dans la Commune comme de son œuvre.

En 1871, Gustave Courbet a 52 ans et est un peintre renommé qui décide de lier son sort à celui des travailleurs parisiens insurgés. Contrairement à beaucoup d'intellectuels qui au mieux se tinrent à l'écart des événements et au pire se retrouvèrent dans le camp de la répression, Courbet fut solidaire et partie prenante des efforts des Communards pour réorganiser la vie et la société en fonction des besoins des pauvres.

Auparavant, sous le Second Empire, Courbet avait fréquenté les cafés du Quartier latin où se rencontrait l'opposition républicaine. Bon vivant, ami du socialiste Proudhon, il refusa spectaculairement la Légion d'honneur. Il se voulait « Courbet sans courbettes ». A l'époque, la voie la plus sûre pour obtenir une reconnaissance de la part des autorités consistait à leur proposer des toiles immenses représentant des événements historiques ou mythologiques. Courbet – pas plus que des peintres comme Manet, Degas ou Monet, ceux qu'on appela plus tard les Impressionnistes – ne cédait à cette mode. Quand Courbet utilisa le grand format, ce fut pour peindre, entre autres, les habitants de son village, Ornans dans le Jura. Une salle du musée d'Orsay rend compte du talent du peintre, salle qui côtoie l'exposition temporaire sur les rapports du peintre avec la Commune.

Le visiteur n'en trouve cependant nul témoignage dans la peinture de Courbet. Et pour cause. Il s'était engagé pleinement dans les événements et n'avait pas la tête à peindre : « *Malgré tout ce tourment de tête et de compréhension d'affaires auxquelles je n'étais pas habitué, écrivait-il, je suis dans l'enchantement. Paris est un vrai paradis ; point de police, point de sottise, point d'exaction d'aucune façon* ».

Président de la Fédération des artistes, élu maire du 6^e arrondissement, Courbet fut associé aux décisions du premier pouvoir des travailleurs. A son initiative, une Commission des artistes se plaça « *sous le protectorat de la Commune* », selon son expression. Dans un vibrant appel aux artistes, publié par le Journal officiel de la Commune, Courbet déclarait : « *J'en appelle à leur intelligence, à leur sentiment, à leur reconnaissance* ». Un Comité travailla d'arrache pied pour ébaucher la tâche gigantesque qu'il s'était fixée : « *La conservation des œuvres du passé, la mise en œuvre et en lumière de tous les éléments du présent, la régénération de l'avenir par l'enseignement* ».

L'enthousiasme était immense. Comme bien d'autres Communards, Courbet ne prévoyait pas le bain de sang que préparait méthodiquement la bourgeoisie. « *Dans nos moments de loisir, nous com-*

battons les saligots de Versailles ». « *Chacun y va à son tour* », poursuit-il dans une lettre à ses parents du 30 avril, trois semaines avant que les Versaillais commencent à entrer dans Paris.

Au cours de la semaine sanglante, Courbet échappa au massacre en se cachant mais il fut arrêté à la suite d'une dénonciation et accusé d'avoir été l'instigateur de la chute de la colonne Vendôme, en haut de laquelle trônait une statue de Napoléon 1^{er}. En septembre 1870, Courbet s'était effectivement adressé au gouvernement républicain pour lui demander de « *déboulonner* » ce symbole de l'esprit de conquête de l'Empire. La Commune exécuta ce vœu.

Condamné à six mois de prison par le conseil de guerre, il échappa de peu au sort de ses codétenus, dont certains furent condamnés à mort et d'autres à la déportation, en Nouvelle-Calédonie. Du temps de son emprisonnement à Versailles puis à la prison Sainte-Pélagie à Paris, l'exposition nous montre un cahier ouvert à une page de dessin au fusain témoignant de la répression.

La première toile présentée

La chute de la colonne Vendôme :
- un ouvrier démolisseur toise Napoléon, en haut de la colonne (dessin du haut)
- le même Napoléon, au sol (photo du bas)

à l'exposition est un autoportrait, près d'une fenêtre à gros barreaux de fer, un foulard rouge noué autour du cou. Il conserve l'énergie de peindre. L'inspiration lui est fournie par les souvenirs mais aussi par fruits et fleurs que sa sœur lui apporte quand elle lui rend visite.

Ces magnifiques petits tableaux exposés témoignent de la sensibilité de Courbet, intacte et renouvelée, tableaux qu'il signe en inscrivant à côté de son nom « *71, Sainte-Pélagie* », flanqué d'une inscription latine peinte en rouge qui signifie : « *fait dans les chaînes* ».

En 1873, un tribunal voulut lui faire payer les frais de la

reconstruction de la Colonne Vendôme. Pour échapper à la prison pour dettes, Courbet passa la frontière suisse. Le rétablissement de la Colonne Vendôme fut, avec la construction de la basilique du Sacré-Coeur, l'affirmation monumentale du pouvoir reconquis par la bourgeoisie, au prix du sang et de la déportation de dizaines de milliers de combattants de la Commune. Courbet en partagea la défaite et termina sa vie peu après.

Il nous reste aujourd'hui l'artiste admirable, qui fut libre dans son art et dans son choix social.

Jean SANDAY



Des photos de la Commune

Deux expositions montrent actuellement des photos de la Commune de Paris de 1871, l'une à l'intérieur du musée d'Orsay à Paris, l'autre au musée d'art et d'histoire de Saint-Denis (93). Si elles peuvent parfois décevoir sur le plan du témoignage direct des événements, c'est que la technique était encore à ses débuts, nécessitant de longs temps de pause.

En revanche, l'utilisation policière de la photographie

était déjà au point. Une fois Paris reconquis par les Versaillais, ceux-ci récupèrent des photos montrant les Communards devant les barricades et s'en servent pour les arrêter aux frontières. Ils utilisèrent également les photos truquées et les photomontages pour fabriquer des preuves de la prétendue sauvagerie des travailleurs parisiens. Ceux-ci avaient osé exercer le pouvoir, tel était leur seul crime.

Russie

LA SALE GUERRE DE TCHÉTCHÉNIE

Depuis plusieurs jours, les autorités russes multiplient les déclarations contradictoires à propos de la guerre en Tchétchénie. En attendant, malgré la « fin des opérations militaires » claironnée, les combats continuent dans le sud de la Tchétchénie, où plusieurs milliers de combattants tchétchènes résistent aux troupes russes, mais aussi près de la capitale Grozny, où une colonne russe vient de tomber dans une embuscade.

Grozny a été rouverte le 17 avril dernier, du moins à ceux qui possèdent la *propiska* (le passeport intérieur) de cette ville. Encore faut-il, pour rentrer à Grozny, pouvoir graisser la patte aux soldats russes. Car même si les combats sont finis dans la capitale tchétchène, les soldats russes continuent à s'y conduire comme toutes les armées d'occupation : exactions (ils détruisent notamment les escaliers des immeubles encore debout en prévision d'une éventuelle guerre de rues), beuveries qui se terminent parfois en tueries, viols, etc.

Puisque la guerre est soi-disant finie, on publie des chiffres officiels des pertes russes. Le 13 avril dernier, le bilan faisait état de 2 119 soldats tués et 6 250 blessés. Mais l'Union des comités de mères de soldats russes estime que ces chiffres doivent être multipliés par 2,5 ou 3. La guerre est finie, mais il continue, officiellement, à mourir chaque jour au moins une dizaine de soldats russes (et vraisemblablement bien plus en réalité).

Comme d'autres avant elle, la guerre de Tchétchénie n'en finit plus de finir. Pour tel général opérant dans le Caucase du Nord, les opérations militaires étaient terminées et l'heure d'un règlement politique était venue. Mais dans le même temps, l'état-major des forces russes en Tchétchénie annonçait l'envoi d'un renfort de 3 000 parachutistes dans le sud du pays.

Les porte-parole de l'armée russe ont beau annoncer à intervalles réguliers l'élimination des « bandits tchétchènes », le nombre des rebelles demeure immuable.

Poutine joue cyniquement avec l'idée de la paix : lui qui n'a pas hésité à se servir de cette sale guerre pour assurer son élection, continue à en user à sa convenance. Quand il doit rencontrer des représentants des grandes puissances, il agite vaguement l'idée de la fin de la guerre. Mais quand il revient d'Occident, il renverse son discours : « Un processus politique est en cours, a-t-il dit, mais sans action militaire il est impossible de trouver une solution ».

Ceux qui rêvent d'un recours venant des grandes puissances ne sont pas mieux inspirés. Avec des discours sensiblement différents, les représentants des grands Etats impérialistes ont choisi de courtoiser le nouveau patron du Kremlin. Les ministres des Affaires étrangères des puissances occidentales se relaient à Moscou. Poutine a été chaleureusement reçu par le Premier ministre britannique Tony Blair et la venue en Russie de Clinton est annoncée pour le début du mois de juin.

Quand ils doivent mettre les points sur les i, les porte-parole des grandes puissances distinguent soigneusement le « problème de sécurité » de la Russie en Tchétchénie du « génocide » au Kosovo. Mais quel que soit le choix des mots, au bout du compte, cela signifie toujours : au diable le sort des peuples !

Dans le cas présent, si Poutine veut bien laisser entrer quelques observateurs en Tchétchénie, l'honneur sera sauf. C'est ainsi qu'on vient de voir débarquer la présidente de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'actuelle ministre des Affaires étrangères d'Autriche. Pour éviter d'être snobée par Poutine comme l'avait été la haute commissaire pour les droits de l'homme de l'ONU, la présidente de l'OSCE a eu le tact de ne pas dénoncer la violence faite aux civils tchétchènes. Elle a même gardé le sourire quand on l'a amenée dans un camp de réfugiés entouré de barbelés et gardé par des soldats russes.

Et pourquoi les grandes puissances devraient-elles être regardantes ? En matière de méthodes criminelles utilisées contre les peuples, Poutine a encore largement de quoi puiser dans leurs œuvres. Et pas seulement à cause des crimes commis du temps des guerres coloniales, mais aussi dans les exactions qu'elles continuent de commettre dans l'Afrique des grands lacs, au Kosovo ou en Irak.

Jacques FONTENOY



Un soldat russe blessé est conduit vers l'hôpital

Tunisie

A BAS LA RÉPRESSION !

En Tunisie, le journaliste opposant Taoufik Ben Brik poursuivait, ce mardi 2 mai, sa grève de la faim commencée le 3 avril.

Malgré la restitution de son passeport, le rétablissement de sa ligne téléphonique et la suspension apparente du harcèlement policier contre lui, il se dit décidé à aller jusqu'au bout. Il revendique en particulier la reconnaissance de tous ses droits et la libération de son frère Jelal, arrêté mercredi 26 avril. Ce dernier s'est joint à sa grève de la faim, ainsi que cinq de ses autres frères et sœurs.

Dans le pays, le soutien à Ben Brik ne faiblit pas :

manifestations, jeûnes de protestation, journée pour la liberté de la presse le 3 mai. Les avocats tunisiens ont fait quatre heures de grève, pour protester contre l'action de la police. Et la purge en cours parmi les hauts cadres de cette même police serait liée à des divergences sur la manière de traiter cette affaire Ben Brik.

Plus inquiétant encore pour le dictateur tunisien, le gouvernement français commence à prendre ses distances. Le ministre de la Coopération a regretté la « mauvaise image » du régime tunisien. Chirac a rappelé combien il était « attentif à la liberté de la presse ». Et Séguin lui-même, qu'on dit très lié à la dictature et qui était d'abord monté au créneau pour la défendre en disant qu'il fallait lui « laisser le temps de construire

son propre modèle », a dit qu'il était intervenu auprès des autorités tunisiennes.

Si les « protecteurs » impérialistes de Ben Ali, certains chefs de sa police, des organisations d'avocats et de journalistes interviennent en faveur de Taoufik Ben Brik, ce n'est pas seulement dû au courage qu'il a eu de résister au régime et revendiquer sa liberté de journaliste. C'est aussi la crainte que la contestation et la révolte contre la dictature se développent plus largement, non seulement dans l'intelligentsia et la jeunesse scolarisée, mais aussi dans les couches populaires qui supportent tout le poids des difficultés économiques.

Vincent GELAS